

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : Harbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : Harbour 1243
Rédaction : Harbour 3679
Gérant : Harbour 4897

LE DEVOIR

Vol. XXIII — No 251
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

A propos d'élections

Allemagne et Etats-Unis — La portée des multiples élections américaines — Hoover contre Roosevelt: les diverses phases de la campagne, l'incertitude actuelle — Le mécanisme de l'élection présidentielle — Collège électoral et suffrages populaires — Des chiffres qui peuvent faire réfléchir

D'ici huit jours, deux grands pays feront des élections: le Reich allemand, pour lequel cela paraît devenu une sorte de sport et qui devrait cette fois nous montrer si l'hittérisme est toujours en croissance ou si, comme beaucoup le prétendent, il est déjà en régression; les Etats-Unis, où l'on décidera du sort des candidats à la présidence et d'une multitude de candidats aux postes de gouverneurs d'Etat, de membres du Sénat fédéral et de la Chambre fédérale des Représentants.

Les dépêches nous parlent surtout de l'élection présidentielle, — cela est à la fois très naturel et plus voyant, — mais les autres élections ont aussi leur importance; car il s'agit de remplacer 32 sénateurs (le tiers du Sénat), 435 représentants (la Chambre entière) et 34 gouverneurs d'Etat. Et, comme, au Sénat et à la Chambre des Représentants, les deux grands partis s'équilibrent presque, les gains qui pourront être, d'un côté ou de l'autre, réalisés la semaine prochaine, ont grande chance de faire définitivement incliner la balance à droite ou à gauche.

On sait d'ailleurs qu'aux Etats-Unis les élections ne produisent leur effet absolu qu'après un assez long temps. Ainsi, en tout état de cause, le nouveau président ne prendra possession de ses pouvoirs qu'en mars prochain, et le nouveau Congrès (c'est-à-dire, les deux Chambres avec leur composition nouvelle) ne se réunira, à moins de convocation extraordinaire, qu'en décembre 1933.

Hoover ou Roosevelt? Plus s'avance la date du scrutin, et plus douteux paraît le résultat.

Au début, le succès du candidat démocrate paraissait presque impossible. D'abord, le parti républicain, ainsi que nous l'avons plus d'une fois répété, est traditionnellement, depuis la guerre civile — c'est-à-dire, depuis près de trois quarts de siècle — un parti majoritaire. L'élection à la présidence d'un candidat démocrate semble toujours invraisemblable et quand, par exception, elle se réalise, elle surprend. Puis, cette année, les démocrates, au congrès de Chicago, se sont publiquement querellés et l'on se demandait si Smith, le candidat malheureux de 1928, ne resterait point sous sa tente.

Pendant la deuxième phase de la campagne, le vent a paru violemment tourner. On s'est mis à crier que le mécontentement résultant du chômage ferait oublier tout le reste et que le peuple, faisant abstraction du reste, se tournerait vers un médecin nouveau, comptant que celui-ci ne pourrait faire pis que l'autre. Et l'on a partout proclamé que le démocrate Roosevelt l'emporterait haut la main. Les scrutins d'amateurs, les straw votes, organisés par les journaux confirmaient ce point de vue. Et, pour ajouter au bonheur des démocrates, Smith se jetait dans la bataille, faisant un grand effort dans ces régions de la Nouvelle-Angleterre où son influence est particulièrement sensible.

Mais voici que les circonstances changent encore et que tout le monde paraît croire que Hoover regagne du terrain. Assez pour conserver le pouvoir? C'est autre chose, et nous ne le saurons que la semaine prochaine. Assez, en tout cas, pour redonner à l'élection son caractère d'incertitude, et pour inspirer confiance à ses amis. Et le froid ingénieur se mue en combattif, attaque durement son adversaire, se pose en champion de la stabilité sociale, du conservatisme contre le démocrate Roosevelt.

Par ailleurs, on fait observer que les straw votes, pour probants qu'ils puissent être, d'une façon générale, risquent toujours de farder un peu les chances de l'opposition: d'abord, parce que les mécontents sont habituellement plus pressés que les satisfaits d'exprimer leur sentiment dans ces consultations d'amateurs; ensuite, parce que ces consultations précèdent de quelques semaines la date du scrutin et que, dans l'intervalle, les vieilles façons de penser, les vieilles habitudes ont chance de ramener dans les rangs du parti un certain nombre de mécontents.

Autre facteur qui milite contre Roosevelt: encore que certains mécontents des plus fameux, tels les sénateurs Norris, Johnson et Lafollette, fassent ouvertement campagne pour lui, il ne saurait capitaliser à son profit tout le malaise qui existe. Tandis que ceux qui redoutent un changement voteront en bloc pour Hoover, le gros des mécontents appuiera sans doute Roosevelt, mais un million, deux millions de suffrages anti-Hoover seront absorbés par le candidat socialiste et par quelques autres qui n'ont aucune chance de succès personnel. Et voilà qui peut suffire à décider du résultat.

On calcule qu'il y aura, en chiffres ronds, quarante-sept (quarante-sept!) millions d'électeurs et d'électrices qui pourront prendre part au scrutin de la semaine prochaine. Cela seul ouvre sur le scrutin de larges perspectives d'incertitude.

Ces quarante-sept millions de suffrages ne se partageront point brutalement en deux blocs, dont l'un pourrait, par une majorité de quelque mille voix, assurer l'élection de l'un ou de l'autre des candidats. Il peut, au contraire, arriver que l'un des candidats enlève la majorité des suffrages populaires et soit quand même défait par le collège électoral.

Car, c'est le collège électoral, encore que beaucoup l'oublient, qui choisit le président. Ce collège se compose d'un nombre d'électeurs égal au total des représentants et des sénateurs de chaque Etat. Ce sont ces électeurs qui seront choisis la semaine prochaine et qui, en janvier prochain, choisiront à leur tour le président. Mais, dès le soir de l'élection, on saura à quoi s'en tenir sur le sort de celui-ci; car le vote des électeurs n'est plus aujourd'hui qu'une chose de pure forme.

Les électeurs votent selon les indications du parti et, ce qui produit parfois de singuliers résultats, en bloc pour chaque Etat.

De sorte qu'un déplacement de quelques voix dans un Etat à forte représentation, tel le New-York, telle la Pennsylvanie, pourrait suffire à décider du sort de l'élection présidentielle.

L'examen détaillé du régime électoral américain susciterait d'intéressantes réflexions; mais le temps et l'espace nous manquent aujourd'hui pour cela.

Rappelons simplement, pour marquer les surprises dont le régime est capable deux ou trois séries de chiffres pas très anciens: en 1920, le républicain Coolidge, avec 15,748,356 suffrages populaires, ralliait 382 électeurs, et le démocrate Davis, avec 8,617,454 suffrages populaires, prenait 136 voix dans le collège électoral, tandis qu'avec 4,686,681 suffrages populaires, le progressiste Lafollette ne ralliait que 13 électeurs présidentiels; en 1912, le collège électoral donnait 435 voix à Woodrow

L'actualité Ottawa et les français

Les libéraux ont fait un contrat de cinq ans pour la gravure du papier-monnaie en anglais uniquement. Telle est l'explication fournie par le gouvernement Bennett pour nous refuser des indications françaises sur les billets de banque de l'Etat.

M. Héroux a très bien répondu que si de ce côté nous sommes arrêtés pour quelques années encore, cela ne dispense pas l'hôtel de la monnaie de frapper des pièces à exergue bilingue. Il a ajouté que les banques à charte ont le droit, comme ceux d'entre elles le font déjà, d'émettre des billets bilingues.

M. Héroux, qui est d'instincts pacifiques, n'a pas voulu conseiller au public de faire la grève, de refuser, quand il le peut, quand notamment on lui fait de la monnaie, ces billets de banques unilingues. Pourtant, il semble bien que cette grève aurait de rapides effets; car les banques aiment bien que leurs billets circulent en toute aisance.

Le gouvernement fédéral, jusqu'à preuve du contraire, a donc les mains liées pour ce qui est du papier-monnaie. Signalons-lui un autre domaine où il est libre. Espérons qu'il profitera de cette liberté pour nous rendre justice. Il n'a d'ailleurs, ainsi qu'on le verra, pas un instant à perdre.

Avant-hier l'une de nos lectrices a besoin de communiquer avec les représentants du ministère de la milice à Montréal. Elle ne trouve sous la rubrique gouvernement du Canada qu'une seule indication: Inspecteur des Poids et Mesures. C'est une ironie du sort; car cet inspecteur fédéral des poids et mesures, s'il fait son devoir, devrait signaler à ses chefs qu'il y a dans l'administration, deux poids et deux mesures, l'une pour les français, l'autre pour les anglais, ce qui est contraire à la constitution. On chercherait, vainement, en effet, une autre indication en français, dans cet indicateur téléphonique, sur les services fédéraux.

De guerre lasse, bien qu'elle eût affaire au département de la guerre, notre lectrice allait appeler le bureau de renseignements quand elle tomba sur Dominion Government, et elle compta SOIXANTE-DIX-HUIT numéros de téléphone tons avec indication uniquement en anglais. Comme elle avait sous la main un ancien annuaire de téléphone elle vérifia, car elle n'a pas de préjugés politiques, que dans ce vieux annuaire (1928) qui remonte au temps où M. King était au pouvoir, les indications étaient également toutes classées sous la même rubrique et toutes unilingues.

Notre lectrice fit ce que peu de femmes et encore moins d'hommes se sentent capables de faire, elle téléphona à la Compagnie Bell pour demander qui avait charge des contrats de téléphone pour le compte du gouvernement fédéral. On lui répondit que c'était le ministère des travaux publics, et à une deuxième question, que le nouvel indicateur doit aller sous presse au plus tard le 8, de sorte qu'il est impossible passé le 7 au soir d'accepter des modifications.

Si le gouvernement veut corriger cet état de choses si vexant, quand on sait que le gouvernement provincial, lui, a le soin de faire répéter les numéros français à l'Indicateur Provincial Government, il n'y a donc pas à lanterner. Pourquoi ne voudrait-il pas le corriger, cet état de choses?

Notre lectrice ne souffre pas personnellement de cette absence de français, car elle sait l'anglais à fond, mais grand nombre de contribuables en peuvent souffrir non seulement dans leurs droits comme citoyens, mais dans la commodité à laquelle ils ont droit, tout autant que leurs concitoyens anglais, pour traiter avec les services de l'Etat.

On dit que le ministre des postes, chef de la députation conservatrice française à l'heure présente, surtout depuis l'absence de M. Durand, n'est pas lui-même très ferré en anglais. Par instinct, quand il désire communiquer téléphoniquement avec un service fédéral à Montréal, il doit chercher une indication française. Il a donc dû éprouver le même ennui que notre lectrice, et il pourra comprendre mieux que quiconque sa réclamation.

Qu'on note bien que nous ne désirons pas imputer le blâme à M. Saupé de ne pas parler couramment anglais; c'est une excellente chose qu'il en soit ainsi. Cela lui fait comprendre non pas seulement du point de vue droit, mais du point de vue pratique, la nécessité du bilinguisme.

D'ailleurs, n'est-ce pas parce que, par le plus grand des hasards, un premier ministre de France comprenait et parlait couramment l'anglais — voire l'américain! — que le français perdit sa primauté à la conférence de Versailles? Si M. Clemenceau eût ignoré l'anglais, les délibérations se fussent poursuivies

A Ottawa On s'attend à la mise aux voix des accords impériaux ce soir

M. Bennett clora la première partie du débat là-dessus — Discours de MM. Charles Marcell, Oscar Boulanger, Armand Lavergne, Vincent Dupuis et Cyrille Dumaine

QUATRE PROGRESSISTES DE L'OUEST AVEC LE GOUVERNEMENT

(Par EMILE BENOIST)

Ottawa, 2. — A moins d'imprévu, le vote se prendra aujourd'hui même, vraisemblablement en fin de soirée, sur le principe de la ratification des accords de la conférence impériale.

Le débat s'est poursuivi tout au long de la journée de lundi pour être ajourné, un peu avant onze heures, par un conservateur, M. C. N. Dorion, député de Québec-Montmorency. Il reste encore au programme oratoire, à ce qu'on entend dire, un bon nombre de libéraux, quelques députés d'extrême-gauche et quelques conservateurs. Le dernier à parler, en tout cas, sera le premier ministre lui-même, qui a bien l'intention d'exercer, en tant que parrain de la mesure de ratification, son droit de réplique. Bien qu'il reste en perspective une assez longue série de discours, on entretient l'espoir d'un premier vote aujourd'hui même.

Dans les cercles ministériels, les plus optimistes annoncent que le gouvernement obtiendra une majorité de 50 à 60 voix. Cela paraît exagéré bien qu'il soit maintenant à peu près certain qu'un assez fort groupe des députés de l'Ouest, recruté parmi les progressistes et parmi les Fermiers-Unis de l'Alberta, voteront en faveur de la ratification. Quatre de ces députés ont déjà fait connaître clairement, au cours du débat, leur intention: MM. Kennedy (Rivière-la-Paix), Luchkovich (Végreville), Carmichael (Kindersley) et Lucas (Camrose). Tous les quatre sont des députés albertains.

Sans s'être prononcés d'avance, d'autres députés de l'Ouest suivront probablement, au moment du vote, l'exemple de ceux-ci. La majorité ministérielle, qui est ordinairement d'une trentaine de voix, s'en trouverait accrue. Le serait-elle au point d'être doublée ou presque? C'est problématique. En fait, M. Bennett et ses ministres pourront considérer que c'est un succès parlementaire si la ratification des accords est votée à 40 ou 45 voix de majorité.

La journée de lundi a été fertile en discours. Dix députés ont continué le débat qui dure maintenant depuis près de trois semaines.

Sept libéraux, MM. Peter Heenan, ancien ministre du Travail; C. R. McIntosh (Battleford-Nord), Charles Marcell (Bonaventure), Oscar Boulanger (Sherbrooke), C. B. Howard (Sherbrooke-Napierville), Vincent Dupuis (Laprairie-Napierville), Cyrille Dumaine (Bagot); un conservateur, M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre; un député du groupe des Fermiers-Unis de l'Alberta, M. W. T. Lucas (Camrose); une progressiste, Mlle

Agnes MacPhail. Nous résumons les discours de cette veille de congé: La suite du débat

La principale objection que M. Peter Heenan, député libéral de Kenora et ancien ministre du Travail, invoque contre la proposition ministérielle, c'est que les accords de la conférence impériale ne comportent rien qui soit à l'avantage des petites gens, des consommateurs, des travailleurs manuels, rien qui puisse aider au soulagement du chômage. Les accords, dit-il, ne sont favorables qu'aux seuls capitalistes.

Deux voix de l'Ouest M. W. T. Lucas, député de Camrose, appartenant au groupe des Fermiers-Unis, est le quatrième député de l'Ouest à se prononcer en faveur de la ratification. Les trois autres sont MM. Kennedy (Rivière-la-Paix), Luchkovich (Végreville) et Carmichael (Kindersley).

La Grande-Bretagne est passée du libre-échange à la protection, dit M. Lucas, parce que les autres pays du monde en faisaient autant. Il s'agissait d'une mesure de légitime défense économique. En définitive de la nouvelle politique économique de la Grande-Bretagne et de l'Empire aura probablement pour résultat de faire baisser partout les barrières tarifaires.

Mais avant de se ressentir pour de bon des heureux résultats de la conférence, le Canada devra opérer une réforme monétaire, établir une sorte de contrôle du change. Sur ce point, M. Lucas ne pense donc pas différemment de la plupart des députés de l'Ouest.

Un libéral de la Saskatchewan, M. C. R. McIntosh (Battleford-Nord), est un libre-échangiste absolu. Il reproche au gouvernement d'avoir sacrifié le commerce mondial du Canada pour quelques avantages incertains sur les marchés britanniques.

M. Charles Marcell M. Charles Marcell, député libéral de Bonaventure, ancien président et l'un des doyens de la Chambre, parle après M. McIntosh. Il regrette que le gouvernement ait fait de la ratification des accords une question de parti.

Ces accords, dit-il, lient le Canada pour une période de cinq ans. Dans le cas d'une victoire des démocrates aux Etats-Unis, le Canada ne serait pas en mesure de profiter d'une offre de réciprocité tarifaire qui lui serait faite par le gouvernement de M. Roosevelt.

Les soldats déguenillés de l'armée de la faim" quittent Londres

L'organisateur de cette marche de sans-travail sur la capitale anglaise, le communiste Hannington, est en prison avec un bon nombre de ses lieutenants

LONDRES, 2. (S.P.A.) — Après avoir échoué de nouveau hier lorsqu'ils ont tenté de présenter leurs demandes au Parlement, les soldats déguenillés de l'armée de la faim" qui sont à Londres depuis une semaine ont repris aujourd'hui pour un bon nombre le chemin des différentes villes d'où ils sont venus. L'organisateur de cette marche des sans-travail sur Londres, le communiste W. A. Hannington, est aujourd'hui en prison de même qu'un bon nombre de ses lieutenants qui ont été arrêtés au cours des bagarres d'hier soir. Trente des hommes qui se sont rendus à Londres à pied en dépit de la pluie sont partis aujourd'hui en autobus pour retourner à Brighton. La plupart des autres se préparent à en faire autant d'ici ce soir.

M. Oscar Boulanger, député libéral de Bellechasse, y est opposé. De plus les accords que le gouvernement veut faire ratifier ne sont pas avantageux pour le Canada. Les mêmes préférences qui nous sont reconnues, le sont aussi à d'autres pays qui sont ou ne sont pas de l'Empire. Le traitement douanier que nous fait la Grande-Bretagne, elle peut le faire à n'importe quel pays étranger. Avant de chercher à l'Empire une nouvelle constitution économique, notre premier ministre aurait

(Suite à la page 2)

Bloc-notes

Est-ce exact? Au cours de ses remarques sur les accords d'Ottawa à la Chambre des Communes, vendredi dernier, M. Euler, ancien ministre libéral, a dit entre autres choses qu'au lieu de frapper de droits d'entrée élevés l'anthracite qui nous vient d'ailleurs que de l'empire britannique, "le gouvernement serait bien mieux d'enquêter sur la barrière de péage élevée à Montréal par deux ou trois messieurs qui exigent tribut sur chaque tonne de charbon gallois importé au Canada". Le Star de Toronto a interrogé à ce sujet M. Euler qui a précisé et parlé d'un membre tard du Sénat qui se fait verser dix pour cent du prix de chaque tonne de charbon gallois entré au Canada par le port de Montréal. M. Euler a ajouté qu'il a raison de croire que ce sénateur conservateur a un contrat avec les exportateurs de charbon gallois selon lequel il se fait reconnaître le "droit" de prélever ce tribut au détriment du consommateur canadien. Singulier "droit". Il va de soi que les expéditeurs gallois ne paient rien du montant exigé par ce sénateur, qui a des amis jusque dans les milieux ministériels les plus élevés; ce tribut va s'ajouter à ce que le consommateur canadien paie de son combustible. De ce temps-ci, un bureau du ministère fédéral conduit une enquête sur les prix du charbon au Canada. Cette enquête ne donnera pas ce qu'on est en droit d'en attendre, parce que le public n'y est pas admis à débiter et qu'elle est faite à huis clos. Pourquoi les enquêteurs n'assignent-ils pas devant eux M. Euler et ne lui font-ils pas donner les précisions qu'il paraît être en état de fournir? Ce témoin serait-il autre mesure gênant, qu'on préfère ne pas l'entendre? L'impression est de plus en plus répandue au pays que le prix du charbon importé au Canada est trop élevé et que la marge entre ce qui coûte au débarquement à Montréal et ce que les détaillants sont forcés d'en demander sans le respect de laquelle ils n'auraient pas de charbon de leurs grands fournisseurs, — est déraisonnable. M. Euler indique d'où peut venir l'exacton. Ne ferait-on pas bien d'aller au fond de l'affaire, dit un ami même du gouvernement en souffrir?

Leurs embarras On parle présentement, en France, — le ministre des travaux publics du cabinet Herriot l'a dit il y a peu de temps, — de fusionner dans une seule compagnie, sous une administration commune, tous les chemins de fer français, dont le déficit global cette année sera de 176 millions de dollars. Aux Etats-Unis, la plupart des entreprises ferroviaires ne sont plus en état de faire honneur à leurs affaires; et 72 compagnies de transport n'ont pas été capables de gagner même leurs charges fixes, l'an dernier. Cette année, la plupart font de très

jours déficits. Chez nous, l'on sait de quoi il retourne, depuis que la commission royale des transports, présidée par M. Duff, a fait rapport au gouvernement fédéral. Le chemin de fer, qui est une immense entreprise, a durement souffert de la vulgarisation des automobiles, de l'amélioration des grandes routes, du transport par auto-camion, etc. Et puis il y a eu les fautes de tout genre imputables aux administrateurs des chemins de fer, qui ont vu trop grand et dépensé trop largement. Chez nous en particulier, nous avons voulu bâtir trop grand trop tôt, sous prétexte qu'il fallait nous préparer à un accroissement de population considérable. C'est la suite de tous ces excès, de ces abus, que nous voyons aujourd'hui. Et puis il y a eu, il y a la crise économique mondiale, avec ses répercussions. On peut se demander jusqu'à quel point les mesures suggérées par la commission royale d'enquête vont améliorer la situation chez nous, d'ici quelques années. Il est maintenant évident qu'elles devront aboutir à des économies sensibles. Suffiront-elles à combler les déficits du C.N.R. et à rétablir l'équilibre du C.P.R. qui reste l'un des chemins de fer les moins touchés par la crise? Il y va de l'intérêt même du Canada.

L'hebdomadaire Une soixantaine d'hebdomadaires de langue française ont tenu ces semaines-ci leur premier congrès aux Trois-Rivières et ils y ont formé une association pour la défense de leurs intérêts matériels. M. Louis Francoeur, directeur du Journal, à Québec, en est le président. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que dans le dernier numéro de son journal, M. Francoeur fasse l'éloge de l'hebdomadaire de chez nous; il a raison sur presque toute la ligne. Chez nous, dit-il, le journal hebdomadaire se peut enorgueillir de traditions extrêmement honorables, parfois glorieuses. La clientèle de chacun est fidèle, dévouée, attentive. Des journalistes de belle renommée continuent à leur donner le prestige dont ils jouissent devant l'opinion... La clientèle de l'hebdomadaire consiste surtout en abonnés, qui lisent leur journal parce qu'ils l'aiment et parce qu'ils se rendent compte du rôle qu'il joue dans la vie de la région, du parti, ou des causes qu'il sert et défend... Tout cela est fort juste. Et tels hebdomadaires sont aux premiers rangs de notre presse. Mais il se glisse chez nous des feuilles, heureusement rares, — il y en a néanmoins toujours trop, — qui abusent de la liberté de presse pour publier tout et n'importe quoi, se spécialisant dans l'injure basse, la diffamation à jet continu, et dont certaines vont aux confins du chantage. La presse et les gens respectables n'ont que faire de ces feuilles qui causent un tort appréciable à la réputation des journalistes de carrière, en général, dans l'esprit d'un bon nombre de gens enclins à juger de l'ensemble par certains bonshommes qui déshonorent le métier et ne sont pas, au vrai, des journalistes, s'ils cherchent à passer pour en être. La nouvelle association vaudra certes séparer nettement sa cause de ces gens et les mettre à leur vraie place; ils n'ont que faire dans les rangs du journalisme et des journalistes honnêtes.

G. P.

Avis à ceux qui voyagent Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphones HARBOUR 1241.

L'Encyclique sur le Mexique

DEMAIN Dès demain, nous pourrions livrer au public, dans la collection du "Document", le texte de l'Encyclique sur la situation mexicaine, que nous avons publié dans le "Devoir".

Tous ceux de nos lecteurs qui veulent coopérer à la diffusion de cette pièce de première valeur voudront bien adresser le plus tôt possible leurs commandes. Ces dernières seront d'ailleurs servies dans l'ordre de leur réception.

La brochure, avec couverture en papier fort, se vendra 5 sous l'exemplaire et 50 sous la douzaine, franco au cent, \$3.50; par 500, \$15; au mille, \$25, port en plus dans tous ces derniers cas.

Adresser les commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241).

Wilson, 8 à Taft et 88 à Théodore Roosevelt (candidat indépendant et progressiste), alors que Wilson n'avait pris que 6,286,211 suffrages populaires, contre 4,126,020 à Roosevelt et 3,483,922 au républicain Taft.

Ce dernier cas est particulièrement topique, puisque l'on voit que Wilson, avec une minorité de suffrages populaires, recueilli au collège électoral les trois quarts des voix.

Et l'on voit que, sur de pareils résultats, les spécialistes peuvent indéfiniment gloser.

Omer HEROUX

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Une lettre à M. Taschereau

Montréal, 29 octobre 1932

M. le Directeur, Le Devoir, Montréal.

Cher Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance de publier copie à-jour d'une lettre que j'adresse aujourd'hui même au Procureur général de cette province?

Votre dévoué, Georges ROBERT (copie)

Montréal, 29 octobre 1932

L'Honorable L.-A. Taschereau, Procureur général, Parlement, Québec.

Honorable Monsieur,

J'ai lu dans les journaux d'hier soir et je lis de nouveau dans les journaux de ce matin la dépêche suivante:

"Le premier ministre, M. Taschereau, a déclaré avoir chargé le président de la Commission des li- queurs, M. Cordeau, de poursuivre pour infraction à la loi de la régie des alcools le restaurateur mont- réalais qui, ayant vendu une bou- teille de bière et un sandwich pour 35 cents, n'a pas perçu la taxe sur les repas. Traduit devant un tribu- nal, le restaurateur a soutenu qu'une bouteille de bière et un sandwich ne constituent pas un re- pas et le juge l'a quitté en faisant remarquer que la loi de la taxe sur les repas ne définit pas le mot re- pas."

"Nous allons montrer à ces gens qu'ils ne peuvent pas nous jouer comme ils veulent, au sujet de la taxe sur les repas, a ajouté M. Taschereau. En vertu de son permis, le restaurateur peut servir une boisson alcoolique seulement avec un repas. Le restaurateur en ques- tion a donc délibérément enfreint la loi des liqueurs."

Je suis le modeste avocat qui ai plaidé devant le juge Cusson la cause du restaurateur en question, M. R. Sicotte, co-propriétaire de l'Hôtel Vanda, que vous voulez malmené de la pire façon, dans le but de donner un exemple à ceux qui voudraient se moquer de vous et de votre gouvernement. Si vous avez réellement fait cet-

la déclaration draconienne, per- mettez-moi de vous dire que vous avez été absolument mal informé au sujet de cette affaire par des gens imbus d'une vengeance des plus malsaines car je n'ose penser un seul instant que, sur de simples comptes rendus de journaux, vous auriez pu proférer de telles mena- ces et poser des actes aussi arbi- traires et aussi dommageables à la réputation et à l'honnêteté d'un bon citoyen de cette province.

Après le procès de cet hôtelier, j'ai été étonné d'abord d'entendre certains représentants de votre gouvernement déclarer que mon client perdrait sa licence, serait poursuivi par la Commission des liqueurs, et serait ruiné et mis en prison si le jugement lui était favo- rable; et je suis stupéfié aujourd' hui de constater qu'un simple dé- pôt d'amour-propre par ceux char- gés de faire respecter la loi puisse les porter jusqu'à tromper le Pro- cureur général de leur province, et lui faire commettre une criante in- justice.

Tout est faux dans les renseigne- ments qui vous ont été fournis. Le jugement du juge Cusson a, de fait, été rendu sur un autre motif que ceux qui ont été plaidés par l'accu- sé et soulevés par son procureur à l'audition de la cause.

L'accusé et ses témoins ont pré- tendu qu'il avait toujours perçu la taxe sur les repas, qu'il avait tou- jours perçu sur les sandwiches et la bière servis dans son établisse- ment, et que, spécialement, la taxe d'hôpital avait été perçue sur les sandwiches et la bière servis aux inspecteurs du gouvernement. Ce- pendant, l'accusé et son associé té- moignent que, pour ce qui con- cerne les sandwiches et la bière, ils payaient eux-mêmes personnelle- ment cette taxe pour leurs clients, suivant les instructions qu'ils avaient reçues des représentants du percepteur du revenu, et afin d'é- viter les protestations et les criti- ques quotidiennes contre cette taxe d'hôpital; vous conviendrez donc avec moi que si la conduite de cet hôtelier n'était pas, en tous points, conforme aux règlements, elle était de nature à aider plutôt la percep- tion de la taxe d'hôpital.

Le restaurateur en question est donc bien loin d'avoir enfreint dé- libérément la loi des liqueurs al- cooliques.

Avant de flageller un honnête homme et de lui nuire dans sa ré- putation et ses biens, je me per- mets de vous conseiller de faire transcrire les notes sténographi- ques dans cette cause pour vous convaincre de la véracité de mes avances, et établir de quel côté se trouvent les honnêtes gens, et de quel côté sont les violeurs de la justice.

Mon client n'a jamais soutenu devant le tribunal, et je n'ai pas soutenu moi-même qu'un sandwich et un verre de bière ne consti- tuent pas un repas; ce que j'ai prétendu c'est que la preuve dé- montrait que la taxe d'hôpital avait été perçue sur les aliments servis aux inspecteurs du gouvernement, et que si elle n'avait pas été versée par le client lui-même, c'est parce que l'accusé avait agi suivant les instructions reçues des représen- tants du gouvernement chargés de l'application effective de la loi.

Comme dernier argument, j'ai soumis au président du tribunal mon opinion absolument person- nelle qu'il fallait que le client con- somme, pour le prix de 35 cents, les aliments substantiels ordinaires servis dans un repas (il y a des sandwiches qui coûtent la somme d'un dollar) avant que le coût des liqueurs soit inclus dans la no- te.

Le juge déclara alors différer d'opinion avec moi, et ajouta qu'il était plutôt porté à croire que le fait de prendre un sandwich et une bouteille de bière ne constituait pas un repas, étant donné qu'il fal- lait prendre le sens littéral et or- dinaire du mot repas, à défaut par la législation de l'avoir défini.

La cause de ce jugement et de ses conséquences, c'est donc l'oubli fait par la législature de définir le mot repas; et pour cet oubli de la législature, un brave hôtelier qui a observé de son mieux la loi de l'as- sistance publique, et en a suivi les règlements d'après les instructions qu'il avait reçues, est déjà rendu dans la notoriété comme un réfrac- taire à la loi, un fourbe, un mal- honnête homme qui se joue de la législation, qui n'a même pas assez de sens moral pour comprendre qu'il volait les malades et les infir- mes, leur fait perdre des centaines de milliers de dollars en entravant sciemment et délibérément la per- ception de la taxe des hôpitaux.

Je vous demande à vous-même, comme procureur général de cette province, si ce n'est pas plutôt cet hôtelier, dont la réputation et l'honnêteté ont été lésées, qui aurait droit à une réparation civile pour tout le mal qu'on lui a fait et qu'on est en train de lui faire.

J'ai cru de mon devoir de vous faire cette mise au point, et je crois de mon devoir de transmettre copie de cette lettre aux journaux, afin de réhabiliter quelque peu un honnête citoyen dans l'estime et la considération dont il a toujours joui jusqu'à ce jour où il a eu le malheur de gagner un procès con- tre le gouvernement dont vous êtes le chef.

Votre bien respectueux, Georges ROBERT

Heure Sainte

Demain soir, veille du premier vendredi, Heure Sainte au Couvent de Marie Réparatrice, de 8 à 9 h. Récitation de l'Office du Sacré- Coeur. Bénédiction du Saint-Sacre- ment. Réception de zélatrices. Tous les zélateurs et zélatrices et les membres de l'Heure Sainte sont priés d'être présents.

MILLET ROUX & LAFON LIMITEE

Produits Scientifiques Sélectionnés et Instruments pour la médecine et la chirurgie ont l'honneur d'avisier le Corps médical qu'ils ont ouvert leur magasin d'exposition 1215, rue Saint-Denis Tél. MARquette 8495 Instruments chirurgicaux de GEN- TILE & CIE, de Paris. Electricité médicale des établisse- ments CHENAILLE, de Paris. Rayons X des établissements R. CASSEL, de Paris. Matériel et mobilier de salles d'opé- ration et d'hôpital. DEVIS SUR DEMANDE SERVICE

Les dettes augmentent

LE CONTRIBUTABLE EST RES- PONSABLE DE CET ETAT DES FINANCES — IL NE S'INTE- RESSE PAS ASSEZ A LA CON- DUITE DE SES DIVERS GOU- VERNEMENTS

Au premier déjeuner-causette des Comptables agréés de la pro- vince de Québec, tenu au Montréal Club, devant une assistance d'en- viron 125 membres, M. George-C. McDonald a parlé du fardeau des dettes gouvernementales. Il a donné des faits et des chiffres qui montrent l'augmentation énorme de ces dettes durant les trente dernières années.

Le total des revenus ordinaires des gouvernements du Dominion, des provinces et des municipalités, sans inclure les dépenses d'une na- ture capitale ou spéciale se chiffre comme suit pour chacune des an- nées suivantes: 1904, \$120,000,000; 1913, \$275,000,000; 1931, \$920,000,000. Calculés par tête de popula- tion ces chiffres seraient: \$19.08, \$36.72, \$88.68.

M. McDonald a donné un autre exemple par le rapport entre la valeur des récoltes et les dépenses gouvernementales. La valeur des récoltes incluant tous les grains, le foin et autres fourrages et légumes pour l'année 1913 était de \$552,000,000 — et les dépenses gouver- nementales s'élevaient à \$275,000,000. En 1931 la valeur des mêmes récoltes était de \$425,000,000 alors que les dépenses gouvernementales s'élevaient à \$920,000,000.

Il est vrai que le rendement des récoltes en 1931 fut anormalement bas; par contre si une moyenne est calculée du rendement des récoltes pour les années 1927 à 1931, le chiffre de \$866,000,000 obtenu, est encore moindre que le montant des dépenses gouvernementales pour 1931.

Il faut de plus remarquer que le total des revenus taxés par le gou- vernement fédéral pour les fins de l'impôt sur le revenu en 1931 était de \$815,714,684.00 alors que les dé- penses gouvernementales pour le Dominion, les provinces et les mu- nicipalités s'élevaient à \$920,000,000, comme il a été dit précédem- ment. Ni le revenu des contribuables sujet à l'impôt sur le revenu, ni le rendement des récoltes ne furent par eux-mêmes suffisants pour fournir tous les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses gouver- nementales de l'année 1931.

Le gouvernement fédéral, en 1931, a payé en intérêts sur la dette, une somme de \$121,289,844, la- quelle est plus considérable que le montant total des déboursés faits en 1913 sur le fonds consolidé. Cette dette croissante provient de deux sources: Emprunt pour de nou- velles dépenses capitales et emprunt pour couvrir des déficits de revenu.

M. McDonald est d'opinion que nous devenons peut-être graduelle- ment "socialisés" sans que nous le réalisons. Une des plaies dont souffre le pays consiste en ce que les contribu- bles favorisent la dépense des fonds du gouvernement dans leur propre localité et que les politici- ens adoptent généralement cette manière de voir. Cette plaie doit être attribuée aux contribuables en général, parce que, individuellement, ils ne prennent pas assez d'intérêt dans les matières gouver- nementales, soit municipales, provin- ciales ou fédérales.

Révoltés victorieux au Nicaragua

Mexico, 2. (S.P.A.) — Le gé- néral Augustino Sandino, chef d'une révolte au Nicaragua, affirme avoir remporté une victoire sur des gar- des du Nicaragua il y a quelques jours, d'après ses représentants. Les révoltés ont tué 80 gardes et se sont emparés d'un butin considéra- ble.

Zaleski démissionne

Varsovie, 2. (S.P.A.) — M. Au- guste Zaleski, ministre des affaires étrangères et représentant de la Pologne à la conférence de dé- pôt, a démissionné aujourd' hui. Il était ministre des af- faires étrangères depuis le coup d'Etat du maréchal Pilsudski, en 1926. M. Joseph Beck, qui était vice-ministre et qui a déjà été aide militaire du maréchal, lui succé- de.

A Ottawa

(Suite de la première page)

pu se préoccuper de débarrasser le Canada de quelques-uns des "grands financiers" qui l'exploitent. C'est été commencer par le commence- ment. A l'heure qu'il est c'est à se demander si la conscription de la richesse ne devrait pas s'appliquer au Canada.

M. Armand Lavergne

Le vice-président de la Chambre se présente comme député indé- pendante, ce qui a pour effet de faire rire la gauche libérale. Et à titre d'indépendant, il suggère à l'opposition d'approuver la ratifica- tion des accords, tout en laissant au gouvernement conservateur la pleine responsabilité des pactes conclus l'été dernier. Pour sa part, il considère que ce n'est pas pour cinq mais pour dix ans que les pactes eussent dû être conclus.

M. Lavergne a des passes d'armes avec M. Mitchell Hepburn, député libéral d'Elgin-Ouest aux Communes et chef provincial des libéraux d'Ontario, avec M. William Duff, député libéral d'Antigonish-Guy- sboro, qui fut lui-même, avant 1926, vice-président des Communes.

Quant le calme est revenu, M. Lavergne dit qu'il a tout de même des réserves à faire à propos de la conférence impériale. Celle-ci n'a pas laissé paraître le caractère bi- lingue du Canada. "Que la chose plaise ou non, dit-il, le fait n'en est pas moins que le tiers de la population du Canada est de langue française et la constitution du pays reconnaît que la langue française est officielle. Le bilinguisme cana- dien devrait se manifester dans toutes les circonstances officielles."

Une voix conservatrice: "Qui a jamais dit le contraire?"

M. William Duff: "Il est inutile que vous cherchiez de notre côté."

M. Lavergne: "Je dirai que les deux partis sont également respon- sables de l'état de choses actuel."

M. Lavergne, avant d'échanger quelques pa- roles d'amitié avec son prédéces- seur à la vice-présidence, M. Wil- liam Duff.

Mlle Agnes MacPhail

Elle se prononce franchement contre les accords, qui ne sont pas autre chose, à son sens, que le triomphe d'une petite classe de ca- pitalistes et d'industriels sans scrupules. Elle énumère toute une série de réformes économiques et socia- les qu'elle tient pour indispensables.

M. Howard, M. Dupuis, M. Dumaine

Les trois derniers orateurs de la journée sont des libéraux, MM. G. B. Howard, de Sherbrooke, M. Vincent Dupuis, de Laprairie-Napier- ville, M. Cyrille Dumaine, de Ba- got.

M. Howard blâme le gouverne- ment Bennett d'avoir dénoncé l'ac- cord commercial que nous avions conclu avec la France. Comme consé- quence, dit-il, la France achète maintenant en Argentine le blé qui lui manque. Auparavant, elle se le procurait au Canada.

En vertu du nouvel accord avec la Grande-Bretagne, celle-ci est supposée nous accorder une préfé- rence pour certains produits agric- oles, notamment le beurre et les oeufs. Mais la même préférence est reconnue à la Nouvelle-Zélande et à l'Australie, qui bénéficient en plus de devises dépréciées. Dans les conditions actuelles, le Canada ne peut vendre ni son beurre ni ses oeufs sur le marché britannique. C'est la même chose pour nos bois.

M. Vincent Dupuis dit que les accords impériaux sont trop impé- rialistes pour lui convenir. La poli- tique économique du gouverne- ment Bennett nous reporte à cent années en arrière. Le Canada peut-il accepter que ce soit le Parle- ment de Londres qui détermine sa politique fiscale? Pourtant telle est bien l'une des conséquences de l'accord anglo-canadien que le Parlement d'Ottawa est appelé à ratifier.

C'est principalement au nom de la classe rurale de la province de Québec que M. Cyrille Dumaine exprime son opposition à la ratifica- tion des accords. Ceux-ci, dit-il, ne contiennent rien qui favorise la classe agricole de mon côté et de ma province. Bien au contraire, les accords portent préjudice à la classe agricole québécoise. Les droits de douane sont par exemple aug- mentés sur les séparateurs de crème. C'est au détriment de ceux qui se livrent à l'industrie laitière. Pouvait-on cependant s'attendre à autre chose d'un gouvernement diri- gé par le premier ministre actuel? Juste à la veille de l'inaugura- tion de la conférence, celui-ci re- fusait de recevoir et d'entendre une délégation d'agriculteurs des provinces de Québec et d'Ontario.

M. C. N. Dorian, député conserva- teur de Québec-Montmorency, a demandé l'ajournement du débat à mercredi.

Emile BENOIST

L'état de la récolte en Argentine Buenos-Ayres, 2. — Les cultures pro- gressent en général d'une façon satisfai- sante. La température est favorable presque partout et il y a eu de la pluie dans la plupart des districts de la zone des céréa- les au cours du mois. Sans être excé- ssive, la précipitation a été abondante. Bien qu'il y ait eu quelques légères gelées, saisonnières toutefois, elles n'ont causé que très peu de dégâts, en dépit de ce qu'une bonne partie du blé, surtout dans le nord, soit particulièrement ex- posée au gel à cause de sa croissance ex- cessive qui est attribuable à la tempéra- ture chaude et humide. La partie sep- tententrionale de Santa Fé est pres- que toute enroulée par le gel. La menace des sauterelles existe tou- jours. L'invasion s'étendait graduelle- ment. Toutefois, le blé n'en a pas souf- fert beaucoup, bien qu'il y ait certains dégâts. L'invasion s'étendait graduelle- ment de la province de Santa Fé et dans celle d'En- tre Rios. Ce sont surtout les cultures de blé et les pâturages qui ont attiré ces insectes et c'est à que leur voracité a causé le plus de dégâts.

Dans toutes les superflues infestées les sauterelles déposent leurs oeufs et il se pourrait que les plus fortes ravages soient infligés par les jeunes insectes. Mais à la période de l'éclosion, il est pro- bable que le blé aura atteint un tel de- gré de maturité qu'il ne le tentera pas autant que le jeune mâle, celui-ci étant d'ordinaire exposé dans une plus grande me- sure. On peut s'attendre toutefois à ce que dégât dans les champs de blé, mais

Quand on fume le plus

... PLUS ON FUME DE SPUDS PLUS LA BOUCHE EST HEUREUSE



Partie de Bridge... Concentration... silence... jeu sérieux... des quantités de cigarettes! C'est bien alors que vous avez besoin de ce bon goût frais et pur de Spud pour faire le bonheur de votre bouche.

Partie de Plaisir... Une heure du matin! Que ne donneriez-vous pas pour sentir la bouche fraîche et pure! C'est facile, si vous fumez Spud qui vous fait retrouver le bonheur de vous adonner librement au bon vieux plaisir de fumer.



Tension d'Esprit... Quand les événements se précipitent... les cigarettes vont également plus vite! La fraîcheur humide et pure du bon tabac de Spud soulagera l'intensité de ces moments.

SPUD LES CIGARETTES À FRAÎCHEUR DE MENTHOL

FABRIQUÉES PAR ROCK CITY TOBACCO CO., LTD., QUÉBEC

CHEZ TOUS LES BONS MARCHANDS DE TABAC 20 POUR 30c

SPUD se vend également en tabac haché fin pour ceux qui préfèrent rouler leurs cigare- ttes. Paquets de 15c.

ANTIKOR-LAURENCE ENLÈVE PROMPTEMENT LES CIGES VERRES ET DURILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25c. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

PETITES AFFICHES — Tarif — TOUTES DEMANDES — Location, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 2 à 3 sous le mot, minimum 25 sous. La même annonce, un mois, re- mise de 10%. NAISSANCES, DÉCÈS, MESSSES, RE- MERCIEMENTS — 50 sous par in- sertion. CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

POSITION DEMANDEE Comptable expérience con- sommée, ouvrage général bureau, administration, organisation de compagnies, jour ou soir, comptabilité complète à bon marché. DOLLARD 8643. 28-11-32

ANNONCE MUNICIPALE AVIS DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTREAL par Appartements Ramona, 8-8 Calise National d'Economie, No 2287 Old Orchard pour permission de maintenir huit moteurs électriques, 10 c.v. sur le lot No 171, subdivisions p-209, 210, 211 et 212, quartier Notre-Dame de Grâce, No 2287 Old Orchard. Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à J.-Etienne GAUTHIER, Greffier de la Cité. Montréal, 2 novembre 1932.

Les ventes d'immeubles Cité de Westmount. — Ave Lansdowne; bat. 808, lot 221-229; terrain 3,621 pds. Dame W.-F. Crocker à F.-E.-H. Gates, \$14,000. P.-K. Stevenson, notaire, 1932. Cité de Verdun. — Rue Wellington; bat. 4946 à 4950; lot 4671-31; terrain 50 x 90 pds. O. Barré & dame L. Barré, \$5,000 et autres considérations. A.-E. Prud'homme, notaire, 1932. Boulevard St-Joseph ouest; bat. 305 à 309; lot 15-26. I. Steinberg à dame P. Epstein, \$12,000, et autres considérations. A.-H. Mettlerin, notaire, 1932. Métrolier. — Chemin public, vacants; lots 404-13 à 15; A. Vincent à P.-A. Vincent, \$1,000 et autres considérations. J.-L.-I. Ducharme, notaire, 1932. Notre-Dame de Grâce. — Ave Grenier; bat. 5217, 5218; lot 49-228; terrain 40 x 90 pds. J.-O. Morin, à R. Marchand, \$7,000. J. Joron, notaire, 1932. Rosemont. — Rue Paul Krueger, bat. 2853; lot 172-118; terrain 23 x 60 pds. M. L. Lahais, à dame H. Gauthier, \$2,000. J.-W. Bojajoli, notaire, 1932. 135me avenue, bat. 5662, 5664; lot 177-400; terrain 25 x 72 pds. G. Beyette à

CROISIÈRES D'HIVER Bermudes — Antilles Méditerranée Terre-Sainte Egypte etc. Partout au pays du Soleil Renseignements, itinéraires et prix sur demande.

TOUR DU MONDE MEDITERRANEE (Terre-Sainte, Egypte), CANAL DE SUEZ, MER ROUGE, EXTREME-ORIENT (Indes, Chine, Japon, etc.), OCEAN PACIFIQUE, CANAL DE PANAMA. "EMPRESS OF BRITAIN" C.P.R. — 42,500 tonnes De New-York — 3 déc. Retour 11 avril 23 pays, 81 ports et endroits, 129 jours, nombreuses visites et excursions, tout compris, \$2,250. PROGRAMME-ITINERAIRE ILLUSTRE SUR DEMANDE PRIX EN DOLLARS CANADIENS — SANS DEPRECIATION. "AUGUSTUS" Ligue Italienne — 33,000 tonnes. De New-York — 14 janvier Retour 23 mai 27 pays, 99 ports et endroits, 129 jours, nombreuses visites et excursions, tout compris, \$2,100.

BILLETTS EMIS POUR TOUTS LES PAYS DU MONDE AU TARIF OFFICIEL DES COMPAGNIES LE DEVOIR — Service des Voyages 430 Notre-Dame Est Montréal BILLETTS — ASSURANCE — CHEQUES — PASSEPORTS

La session fédérale Nos comptes rendus parlementaires — Bonne occasion pour faire de la propagande. La session fédérale vient de s'ouvrir. Elle promet d'être particulièrement intéressante. Nous en donnerons quotidiennement les comptes rendus complets et les plus vivants. C'est une excellente occasion de pousser la propagande. Que nos amis veuillent bien en profiter. N.B. — On peut s'inscrire pour quatre mois (prix: \$2.00) et, au bout de quatre mois, ... recommencer.

"Le sanglot sous les rires" Cet ouvrage, qui fait partie de la série "Récits et Nouvelles" des Editions Albert Lévêque, est en vente, au prix de \$0.75, à la Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame Est, Montréal.

BENEFICENCE QUI SE FAIT COMPASSIONNANTE

NOS SERVICES SALONS MORTUAIRES ASSURANCE DIRECTEUR DE FUNÉRAIRE DIRECTION DE FUNÉRAILLES AMBULANCES PRIVÉES

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE FRAIS FUNÉRAIRES Jos. Jeannot, Pres. L.-Eug. Gauthier, Ger.-Gen. Rue Ste-Catherine, 302 Est Téléphones: PLateau 7-9-11 — DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL. Tél. BELair 1717

Docteurs, Consultez!!! Les Grands Constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie Rayons X Toute l'électricité médicale —Callois & Cie— Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouges — Lampes acétyléniques pour salles d'opérations. —Etablissements G. Boullitte— Instruments de Diagnostic —Collin & Cie— Instruments chirurgicaux par excellence. Service d'ingénieur électro-radiologiste Conditions faciles. Prix, catalogues sur demande. PAUL CARDINAUX, D. Sc. "PRÉCISION FRANÇAISE" 428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: JEUDI, 3 novembre 1932.

Saint Hubert, évêque et confesseur.

Lever du soleil, 6 h. 36.
Coucher du soleil, 4 h. 40.
Lever de la lune, 8 h. 28.
Coucher de la lune, 9 h. 07.

Premier quart le 5, à 1 h. 50 m. du matin.
Pleine lune, le 13, à 2 h. 28 m. du matin.
Dernier quart, le 21, à 2 h. 58 m. du matin.
Nouvelle, le 27, le 27, à 7 h. 43 m. du soir.

NEIGE A CERTAINS ENDROITS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 44.
Minimum 30.
Demain maximum 41.
Minimum 29.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.04. 12 heures a.m. 30.05.
Midi: 30.06.

Chiffres fournis par la Station M.-R. de
Météo. 1019 St-Denis, Montréal.

Les élections aux Etats-Unis

Le 8 novembre, les Américains éliront un président, une Chambre entière de 435 représentants et le tiers du Sénat, soit 32 sénateurs.

New-York, 2 (par Ken Clark, de la Canadian Press) — En même temps qu'il devra décider s'il convient d'accorder au président Hoover le privilège traditionnel d'occuper la Maison Blanche pendant un second terme d'office ou s'il ne faudrait pas plutôt le remplacer par M. Franklin D. Roosevelt, gouverneur démocrate de l'Etat de New-York, le peuple américain devra encore, le 8 novembre, élire toute une Chambre de 435 représentants et le tiers du Sénat, soit 32 sénateurs.

Les démocrates ont déjà une majorité d'une voix à la Chambre, soit 218 représentants sur 435, et il semble bien que leur représentation sera plus considérable lorsque le 73e Congrès s'assemblera. Il est possible aussi qu'ils prennent la majorité au Sénat où ils comptent déjà 47 sénateurs également pour les républicains.

Dans le 72e Congrès, le parti travailliste-agriculteur comptait un représentant dans chaque Chambre. M. Norman Thomas, candidat socialiste à la présidence, prédit une forte augmentation de la représentation radicale dans le prochain Congrès. Les radicaux se trouvent actuellement presque tous dans les rangs du parti républicain.

Les élections du 8 novembre prochain auront aussi probablement pour résultat de grossir les rangs des "humides" au Congrès. Actuellement, les "humides" comptent à peine plus que le tiers des membres du Sénat et de la Chambre des représentants. Si l'on en juge par la tendance qui s'est manifestée lors des élections au Sénat et à la Chambre des représentants en 1930, les antiprohibitionnistes devraient augmenter leur représentation dans une large mesure.

Au Sénat

Parmi les sénateurs qui sollicitent un renouvellement de mandat, les figures les mieux connues sont James H. Watson, de l'Indiana, chef des républicains au Sénat, Hiram Bingham, du Connecticut, chef des "humides" républicains, Hattie W. Caraway, une sénatrice démocrate de l'Arkansas, Otis F. Glenn, républicain de l'Illinois, Smith W. Brookhart, républicain de l'Iowa, qui s'est vivement opposé à la nomination du colonel Hanford MacNider comme ministre américain à Ottawa à cause d'une vieille rivalité de famille, George Moses, le vieux républicain du New-Hampshire, Tasker L. Oddie, républicain du Nevada, qui s'est surtout intéressé à la question de la réévaluation de l'argent, Robert P. Wagner, démocrate du New-York, Reed Smoot, républicain de l'Utah, l'un des auteurs du tarif Hawley-Smoot, et Wesley L. Jones, républicain du Washington.

Rien de nouveau

New-York, 2 (S.P.C.) — La dernière semaine de la campagne électorale aux Etats-Unis est marquée par une avalanche de discours, mais les chefs politiques n'ont rien avancé de bien nouveau en fait d'arguments. Au cours de son grand discours de lundi soir à New-York, le président Hoover a déclaré que toute l'économie de la vie des Etats-Unis est fondée sur le système de la protection et que si l'on fait disparaître la protection, "l'herbe croîtra dans les rues de certaines villes". Dans un discours prononcé le même soir à Boston, le candidat démocrate, M. Franklin Roosevelt, a reproché à son adversaire de chercher à remporter la victoire par la crainte, en disant que ce sera la fin de toutes choses si les républicains ne reprennent pas le pouvoir le 8 novembre.

46,965,230 électeurs

Une enquête menée par l'Associated Press dans les différents Etats de la République américaine a révélé que le nombre des votants s'est augmenté de plus de 4,500,000 depuis l'élection présidentielle de 1928. Le nombre des électeurs qui était de 42,387,254 est cette année de 46,965,230.

Saisie d'un navire de contrebande

Woods-Hole, Massachusetts, 2 (S.P.A.) — Des garde-côtes des Etats-Unis ont saisi aujourd'hui dans le port de New-Bedford, le navire à moteurs Amacitia, venant des Barbades, et 4,000 caisses de spiritueux que contenait ce navire. L'équipage, composé de 11 hommes, a été arrêté. Ces garde-côtes ont aussi arrêté 15 hommes qui se rendaient à l'Amacitia à bord de deux puissants autocanots.

Cours Jeanjean, ce soir

Sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien, M. le chanoine Gustave Jeanjean donnera ce soir son deuxième cours, à culture classique d'aujourd'hui, devant la Faculté de lettres de l'Université de Montréal, à 8 heures 30, dans la salle de l'Amphithéâtre de l'Ecole technique, rue Sherbrooke, près de l'avenue du Parc. L'entrée est libre.

M. Herriot est à Tolède

La visite du premier ministre de France en Espagne est un sujet de conjectures pour les journaux allemands.

Tolède, 2. (S.P.A.) — Une foule nombreuse a accueilli dans cette ville, aujourd'hui, le premier ministre de France, M. Edouard Herriot. M. Herriot venait de Madrid.

Berlin, 2. (S.P.A.) — La visite de M. Herriot en Espagne est un sujet de conjectures pour les journaux allemands, qui croient que la France cherche à s'assurer l'adhésion de l'Espagne pour les conseils internationaux de Genève et à prendre des mesures pour raffermir ses possessions dans le nord de l'Afrique.

Une dépêche particulièrement intéressante annonce que la France désire obtenir de l'Espagne un droit de passage dans le Rio-de-Oro, colonie espagnole de la côte ouest d'Afrique où se trouve Villacisneros, importante base de services aériens aboutissant à l'Amérique du sud.

L'opérette

"Les Joyeux Hussards"

Les Joyeux Hussards, de Kalman, qui sont offerts cette semaine au Majestic par la troupe de M. Honoré Vaillancourt nous ont été présentés, il y a quelques années au Monument National sous le titre de Manoeuvres d'Automne. Ce n'est donc pas une nouveauté, mais le temps écoulé autorise la Société Canadienne d'Opérette à reprendre cette oeuvre très intéressante. Ce n'est pas de l'opérette, quoiqu'elle ait ses rôles bouffes, ce n'est pas de la musical comedy, puisqu'elle possède une intrigue bien développée et assise; ce n'est pas non plus de l'opéra-comique, malgré le sentiment qui s'en dégage. Appelés-la de la comédie en musique, genre fort plaisant et souvent délicat.

Emmerich Kalman l'a décorée d'une musique plus souvent en dentelle qu'en dorure qui n'offre pas de ces airs que tout de monde fredonne à la sortie, mais qui possède l'autant plus de vérité qu'elle soigne des sentiments superficiels. C'est charmant.

L'interprétation est excellente avec le baryton Lionel Daunais dans le rôle du lieutenant extérieur, très brusque et intérieurement endre, Geneviève Davis-Lebel, exquise à l'oreille et à la vue, les boue-train Gaston Saint-Jacques et Remy de Varennes, la bien-chantante Irène Trudeau-Provost.

Bon orchestre qui détaille avec délicatesse les broderies mélodiques et harmoniques de l'auteur; choeurs solides et sonores.

C'est un fort joli spectacle qui devra faire ses salles comblées pour toute la semaine.

Frédéric PELLETIER

Les émeutes de Londres

TRENTE-SEPT DES QUELQUES SOIXANTE EMEUTIERS ARRETES PRES DU PARLEMENT HIER ONT COMPARE SIX MOIS DE TRAVAUX FORCES

Londres, 2. (S. P. A.) — Trente-sept des quelque soixante émeutiers arrêtés près du Parlement ont comparu aujourd'hui au poste de police de la rue Bow, sous l'accusation de voies de faits sur des agents de police, de dommages à la propriété et d'injures. En jeune Ecossais nommé John Gellatly, meneur des manifestants qui étaient dans la rue Whitehall, d'après la police, et blessé à la tête dans la mêlée, a été condamné à six mois de travaux forcés. En attendant la sentence, il a levé les bras et crié: "A bas la vérification des ressources! A bas le gouvernement affaibli!" Il a fallu le traîner de force hors du tribunal.

A Cuba

TROIS PERTES DE VIE MARQUENT LES ELECTIONS GENERALES — LES LIBERAUX DU PRESIDENT MACHADO SONT EN TETE

La Havane, 2. (S.P.A.) — Trois pertes de vie ont marqué les élections générales de Cuba. On ne connaît pas encore exactement les résultats des élections. Jusqu'à présent, les libéraux du président Machado sont en tête. On signale toutefois des victoires conservatrices imprévues dans les villes de Santiago de Moron, de Gienjo Denvila, et Matanzas et de Cienfuegos. Les conservateurs se sont abstenus de voter dans la plupart des circonscriptions rurales, affirmant que les soldats usent de contrainte aux bureaux de vote.

Mort du prince Joachim-Napoléon Murat

Chambly, France, 2. (S.P.A.) — Le prince Joachim-Napoléon Murat est mort aujourd'hui, à l'âge de 76 ans. Il était décoré de la Croix de guerre française.

L'emprunt canadien

La deuxième journée de souscription a rapporté \$8,000,000 — Somme totale de \$48,000,000

Il a été souscrit \$8,000,000 au cours de la deuxième journée de la souscription à l'emprunt à long terme du Dominion; ce qui, ajouté au montant souscrit lundi, donne un total de \$23,000,000. Avec les \$25,000,000 souscrits sur l'emprunt à court terme, le gouvernement a donc réalisé \$48,000,000 des \$80,000,000 offerts.

Dans les souscriptions à l'emprunt à long terme on remarque les suivantes parmi celles qui n'ont pas encore été publiées: "Steel Company of Canada", \$218,000; "Crown Life Insurance Co.", \$100,000; "International Paint Co.", \$25,000; "Canadian General Insurance Co.", \$25,000; "Canadian Woodmen of the World", \$10,000; "Independent Order of Foresters", \$25,000.

M. Laferté dans le Témiscamingue

LE MINISTRE DE LA COLONISATION ET SON SOUS-MINISTRE SERVENT DE TEOUMINS A UN NOUVEAU COUPLE DE COLONS. — OUVERTURE D'UNE NOUVELLE PARROISSE.

Québec, 2. (D.N.C.) — M. Hector Laferté a assisté à l'ouverture d'une nouvelle paroisse de colonisation, au cours du voyage qu'il vient de terminer chez les nouveaux colons du Témiscamingue.

Le ministre eut même le plaisir de servir de père à une jeune fille qui épousait un colon à qui M. le sous-ministre Richard servait de témoin.

Cette cérémonie de mariage a eu lieu en plein air, immédiatement après, la lecture des documents officiels de S. E. Mgr Rheaume, évêque de Montréal, établissant la mission en paroisse.

Un autel avait été dressé pour la messe solennelle et le mariage eut lieu au pied de l'autel. Après la cérémonie, M. le curé félicita les époux, souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs et officia au Saint Sacrifice.

Cinq personnes tuées dans un avion

Aschaffenburg, Allemagne, 2 (SPA) — Trois passagers allemands, le pilote et le sans-filiste ont été tués aujourd'hui lorsque l'avion qui fait le service entre Nuremberg et Francfort-sur-Mein est allé s'écraser dans les montagnes près de Rohrburn.

L'état de S. E. Mgr Gauthier

S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, se remet fort heureusement des suites de l'opération qu'il a dû subir il y a quelques semaines à l'Hôtel-Dieu. Son Excellence peut, avec la permission de ses médecins, se lever un peu tous les jours, faire une petite promenade et, hier Elle était assez bien pour dire sa messe à la chapelle particulière de l'Hôtel-Dieu.

Principaux passagers du "Champlain"

New-York, 2. — Parmi les passagers du Champlain, de la C. G. T., qui arrivera demain du Havre et de Plymouth, on remarque: M. Filipowicz, ambassadeur de Pologne à Washington; M. Eduardo Suarez, ministre du Mexique à Berne; M. Jankovitch, consul général de Yougoslavie à New-York; Pierre de Salis, attaché de l'ambassade suisse à Washington; Enrique Alcaez, en mission pour le gouvernement espagnol; le violoncelliste Marcel Hubert, l'écrivain français, Raymond Recouly, le journaliste Philippe Soupault, le peintre Bernard Boutet de Monvel et Pierre Brisaud.

M. Anderson et les chômeurs

Saskatoon, Sask., 2. (S. P. C.) — Le premier ministre J. T. Anderson a fait connaître ce matin son projet pour venir en aide aux chômeurs célibataires, hommes et femmes. Ils seront placés pour l'hiver sur des terres et recevront du gouvernement \$5 par mois pour leur vêtement et leurs petites dépenses. Les agriculteurs ne touchent rien du gouvernement pour héberger ces chômeurs, comme c'était le cas l'an passé. Les hommes que l'on n'aura pas pu placer sur des terres seront envoyés dans des camps où on leur fournira la nourriture, le vêtement et une ration de tabac.

Navire russe échoué au Spitzberg

Oslo, Norvège, 2. (S. P. A.) — Le navire russe Tovarish Staline s'est échoué sur la côte ouest du Spitzberg la nuit dernière. Il y a 126 passagers à bord. Sa position est dangereuse. Un navire se porte à son secours, mais ne pourra probablement pas l'atteindre avant deux jours.

M. Romier a quitté Montréal ce matin

L'économiste français distingué s'embarquera à New-York dans quelques jours pour retourner en France

M. Lucien Romier, économiste et écrivain français, et Mme Romier sont partis ce matin à la gare Windsor en route pour New-York d'où ils s'embarqueront dans quelques jours à destination de la France.

Après une série de conférences sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien à Montréal, Ottawa et Québec, M. Romier quitte le Canada avec un excellent souvenir et avec l'assurance d'y revenir encore dans un avenir rapproché. Tels furent les derniers mots de l'économiste distingué à la gare Windsor où quelques amis sont allés le reconduire. On remarquait parmi le groupe: MM. Edouard Montpetit, L.-J. Dalbis, Victor Morin et Henry Laureys.

Mort du R. P. Poli, Oblat

L'ANCIEN DIRECTEUR DU GRAND SEMINAIRE D'OTTAWA EST DECÉDÉ A L'ÂGE DE 79 ANS

Ottawa, 2. — Nous apprenons la mort du R. P. Jean-Antoine Poli, O.M.I., ancien directeur du Grand Séminaire d'Ottawa, survenue hier soir à l'Hôpital Général d'Ottawa. Le R. P. Poli, qui était originaire de la Corse, était âgé de 79 ans. Il fit ses études classiques au Lycée d'Ajaccio, puis il entra en 1874 au noviciat chez les RR. PP. Oblats. En 1879, il fut ordonné prêtre à Autun, en France, par S. E. le cardinal Perrault. Il fut ensuite professeur pendant quelques années, d'abord à Autun, puis à Ajaccio, en Corse.

C'est en 1887 que le R. P. Poli arriva au Canada. Il devait passer comme professeur un grand nombre d'années à Ottawa. De 1887 à 1897, il enseigna au scolasticat, puis de 1897 à 1913, au Grand Séminaire. Il fut d'ailleurs pendant un bon nombre d'années le directeur du Grand Séminaire. En 1913, il fut envoyé au scolasticat des RR. PP. Oblats à Washington où il continua à faire de l'enseignement. La maladie l'avait forcé à prendre sa retraite il y a trois ans et il était alors revenu à Ottawa.

Le mouvement des grains

Il y en entrepôt au port de Montréal 12,770,496 boisseaux de grains contre 12,178,483 l'an dernier et 18,826 boisseaux furent reçus depuis 24 heures contre 639,577 l'an dernier alors que les livraisons sont de 130,398 boisseaux comparativement à 569,602 en 1931. Les commandes en carnet s'élevaient à 1,272,869 boisseaux cette année contre 839,990 l'an dernier. 2,421,762 boisseaux sont actuellement en cale comparativement à 2,426,518 l'an dernier et 18,826 boisseaux ont été reçus depuis 24 heures contre 530,564 l'an dernier et 86,420,005 boisseaux comparativement à l'an dernier ont été reçus par eau à date. Le total du grain reçu à date est de 94,511,014 boisseaux contre 75,799,264 l'an dernier et le total du grain livré à date de 92,772,920 boisseaux contre 74,725,781 l'an dernier.

Terre-Neuve taxera les ventes d'alcool

Saint-Jean, T.-N., 2 (S.P.C.) — Le gouvernement de Terre-Neuve a annoncé aujourd'hui qu'il imposera une taxe du timbre sur la vente des alcools. Les revenus de cette taxe serviront à venir en aide aux chômeurs.

Joseph Paradis est trouvé coupable

Québec, 2. (D.N.C.) — Le département du procureur général a appris ce matin que le jury avait rendu un verdict de culpabilité contre Joseph Paradis, accusé d'avoir mis le feu aux entrepôts de la Victoriaville Furniture, en décembre dernier.

On se rappelle cet incendie qui avait alors soulevé des commentaires. Peu après, Donat Papin était appréhendé et devait répondre à l'accusation d'avoir mis le feu. Trouvé coupable, il fut condamné à cinq ans de pénitencier.

Cet incendie à Tadoussac

Québec, 2. (D.N.C.) — Une main criminelle a allumé l'incendie qui a détruit la résidence d'été de l'évêque Lennox Williams, dans la nuit de vendredi à samedi, à Tadoussac.

Telle est la conclusion où en est arrivé le détective Murphy qui enquête dans cette affaire, apprenons-nous, ce matin.

Bataille au revolver

Hambourg, Allemagne, 2. (S. P. A.) — Douze personnes ont été blessées de bonne heure ce matin au cours d'une bataille au revolver entre les communistes et les fascistes qui distribuaient des circulaires électorales.

L'inscription sur les listes

Elle commence aujourd'hui à Montréal dans les bureaux temporaires, pour se continuer tout le mois — Un appel du président de l'"Idée conservatrice"

L'inscription sur les listes électorales provinciales dans les bureaux temporaires a commencé aujourd'hui pour se continuer pendant tout le mois dans les quinze circonscriptions de Montréal. A ce sujet, M. Tanerède Fortin, C.R., président de l'"Idée conservatrice", a écrit à tous les présidents des filiales fondées dans notre ville pour leur demander d'intéresser leur association à cet important travail et leur annoncer la formation d'un comité de direction légale sous la présidence de Me Jacques Panneton.

"La 'défranchisation' de milliers d'électeurs et l'inscription de milliers de 'télégraphes', qui ont valu à nos adversaires leur victoire du 31 août 1931 et à notre province l'inqualifiable loi Dillon, dit M. Fortin, indiquent assez la nécessité pour tous les honnêtes gens de s'occuper personnellement du travail de confection des listes électorales et d'y contribuer dans la mesure de leurs forces, par tous les moyens légaux à leur disposition. L'esprit civique qui les anime les incite à s'intéresser à ce que tous ceux qui ont droit de vote dans leur division, soient sur la liste électorale de leur division et que seuls y soient, ceux qui y ont droit.

"Point n'est besoin d'insister auprès de nos amis conservateurs sur l'importance d'une liste électorale honnête et fidèle. Quel que soit son parti politique, nul ne doit avoir son nom sur la liste électorale de votre division s'il n'en a pas le droit et le nom de tous ceux qui en ont le droit, doit s'y trouver. Aux officiers et aux membres de l'"Idée" qui appartiennent de s'employer à ce travail d'épuration des moeurs électorales.

"Nous vous suggérons donc, de convoquer immédiatement si possible, les officiers de votre filiale et de solliciter les concours, le dévouement et la bonne volonté de vos membres afin que la liste en préparation soit complète et rende pleine et entière justice à tous les intérêts de votre division.

"L'"Idée conservatrice", dit en terminant M. Fortin, est à ses débuts. N'est-ce pas là une excellente occasion de prouver son utilité et l'esprit public de ses officiers et de ses membres? Le droit de vote est la prérogative sacrée du citoyen et il est de notre devoir de travailler pour que tous ceux qui y ont droit et eux seuls, puissent l'exercer."

Dimanche à Mont-Laurier

L'"Idée conservatrice" de Labelle sera fondée, dimanche prochain, au cours d'une assemblée des chefs et amis conservateurs de chacune des paroisses du comté. Cette assemblée aura lieu à Mont-Laurier et commencera à 2 heures de l'après-midi.

Ouverture de l'"Après-bourse" à Paris

Paris, 2. (S. P. A.) — La bourse supplémentaire, qui fonctionnera après la fermeture de la bourse officielle, a été inaugurée aujourd'hui. La séance a été signalée par l'introduction de la nouvelle rente à 4-1/2 pour cent, qui remplace celles qui donnaient un plus fort intérêt et qui ont été converties récemment.

L'"Après-bourse" fonctionnera de 2 h. 45 à 3 h. 30 de l'après-midi et s'occupera surtout de transactions d'arbitrage. Elle a été conçue dans le but de donner plus d'harmonie entre les cotes de Paris et celles de la bourse de New-York qui, à cause de la différence d'heure, n'ouvre que lorsque la bourse officielle de Paris est close.

Une nouvelle baisse des droits de coupe

Québec, 2. (D. N. C.) — On apprend que les intéressés dans l'exploitation forestière viendraient demander une nouvelle réduction de 50 pour cent sur les droits de coupe et sur les rentes foncières.

On sait que déjà ces droits ont été considérablement réduits. La rente foncière était de \$8.00 et elle a été baissée à \$5.00 cependant que les droits de coupe ont été baissés de \$2.70 à \$2.00.

En Mandchourie

Harbin, Mandchourie, 2. (S. P. A.) — Un mouvement de troupes chinoises en direction de Tsitsihar, ville d'une grande importance stratégique, menace les positions japonaises dans le nord de la Mandchourie. Les forces chinoises déjà en possession du nord-ouest de la Mandchourie, massent des troupes à l'extrémité ouest du chemin de fer de l'Est chinois.

Dimanche et lundi, des irréguliers chinois et des renforts japonais se sont battus dans la région de Tsitsihar. Les Japonais affirmèrent avoir remporté la victoire. Des troupes, qui étaient au service du nouvel Etat mandchou, ont passé aux Chinois.

La fermeture des usines Angus

Les autorités municipales mettent le "Pacifique Canadien" en demeure de rouvrir ses usines et d'y employer 2,500 ouvriers, sinon elles évalueront les propriétés de la compagnie à leur pleine valeur

Les représentants du Pacifique Canadien ont conféré ce matin avec le comité exécutif de Montréal, à propos de la fermeture des usines Angus.

Après une conférence de deux heures, les autorités municipales ont maintenu leur décision de mettre le Pacifique Canadien en demeure d'ouvrir ses usines et d'y employer 2,500 ouvriers.

Le Pacifique Canadien a passé un contrat avec la ville de Montréal. Celle-ci consent à évaluer les bâties et propriétés de la compagnie que pour la somme de \$1,000,000, mais à condition que la compagnie emploie en permanence au moins 2,500 ouvriers.

La compagnie allègue force majeure pour rompre le contrat. Mais l'administration municipale lui fait observer que les mêmes conditions difficiles existaient lorsque le contrat est intervenu entre les parties, il y a un mois et demi.

Si la compagnie ne suit pas son contrat, les autorités municipales vont fixer l'évaluation des propriétés de la compagnie à sa pleine valeur.

Assistaient à l'entrevue: MM. Fernand Rinfret, maire de Montréal, Maurice Gabias, A.-A. Desroches, Lionel Bell, Alfred Legault, J. Monette, membres du comité exécutif, Honoré Parent, directeur des services, MM. Aps et Provost représentant la compagnie.

L'admission des enfants au cinéma

M. Taschereau dit qu'à ses idées personnelles sur ce sujet et qu'il les fera connaître devant la Législature — Le danger de panique

M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la Province, était ce matin aux bureaux du gouvernement.

Interrogé sur la question du cinéma, M. Taschereau déclare que les propriétaires de théâtres ont demandé l'admission des enfants en bas de 16 ans. Mais, ajoute-t-il, nous ne nous sommes pas compromis. Ses suggestions seront étudiées.

M. Taschereau déclare qu'il a ses idées personnelles là-dessus et qu'il les fera connaître devant la Législature. On lui a représenté que la prohibition contre les enfants de moins de 16 ans, empêche des mères de famille d'aller au cinéma, que celui-ci offre des films éducatifs, etc. M. Taschereau note que ce sont là les représentations qui lui ont été faites et qu'on n'a pas pu conclure que ce sont ou que ce ne sont pas ses sentiments sur le sujet.

Un journaliste lui parle ensuite des représentations données dans les écoles ou ailleurs, aux enfants de moins de 16 ans, pour fins éducatives. M. Taschereau rappelle que la loi prévoit ce cas en permettant ces représentations, mais du moment qu'elles sont gratuites et pour fins éducatives et dans des locaux et conditions où les enfants ne courent aucun danger. Les autorités montréalaises sont sévères pour la question du local. On peut protester contre ces mesures, mais quand il arrive des désastres, on critique alors violemment les autorités pour avoir été trop tolérantes.

Le danger avec les enfants de 16 ans ne réside pas seulement dans le danger du feu, mais il réside surtout dans le danger de panique. Ce fut le cas notamment pour le désastre du Laurier Palace. M. Taschereau termine en disant que si des représentations sont faites elles seront étudiées.

L'encombrement des tribunaux

M. Taschereau annonce que le département du procureur général confèrera avec le ministre de la Justice à Ottawa, sur le problème créé par l'encombrement des rôles judiciaires.

Le taux d'entreposage du grain

A la suite de la conférence ce matin à la Commission du port de Montréal, entre le président et les deux commissaires et les membres du Corn Exchange, il a été décidé que les taux pour le loyer des grains pendant l'hiver seront appliqués du 2 décembre au 25 avril inclusivement et que les taux pour la période d'été seront maintenus du 26 avril au 1er décembre, et que ces nouveaux taux entrèrent en vigueur à partir du 2 décembre 1932.

Elections municipales en Grande-Bretagne

Londres, 2. (S. P. C.) — Des élections ont eu lieu dans plus de 300 municipalités de l'Angleterre, de l'Ecosse et du pays de Galles. On ne connaît pas encore les résultats des élections. Des gains travaillistes marquent les résultats connus.

Le triste sort du propriétaire

Le proprio héberge les chômeurs sans être remboursé d'un sou, néanmoins il doit payer les taxes et c'est sa propriété qui garantit toutes les dettes de la ville — La causerie de M. Maurice Gabias à la "Ligue du progrès civique"

M. Maurice Gabias, président du comité exécutif de la cité de Montréal, était à midi, l'invité de la Ligue du progrès civique.

M. Gabias déclare que l'administration municipale doit s'intéresser au sort du propriétaire. Ce dernier héberge les chômeurs sans être remboursé d'un sou; néanmoins il doit payer les taxes et c'est sa propriété qui garantit toutes les dettes de la ville. Cette situation dure depuis deux ans et elle est devenue intolérable. Actuellement, 30,000 familles de chômeurs ne paient pas leur loyer, d'après la statistique qui est inférieure à la vérité, tout probablement. Dans la distribution des secours directs, le boulanger, l'épicier, le boucher, le laitier, le marchand de charbon en perçoivent une certaine partie, mais le propriétaire ne perçoit rien, bien qu'il fournisse le logement. Certaines allocations ont été toutefois données, mais de façon irrégulière.

M. Gabias dit que le système de secours direct est proprement du "dol" et il est en train de devenir permanent si on n'y pourvoit. C'est pourquoi M. Gabias est opposé non seulement au paiement des loyers par la ville, mais au maintien du système de secours directs tel qu'il fonctionne actuellement.

En 1930-31, la ville a payé pour travaux de chômage, la somme de \$2,750,000 et, l'année suivante, \$3,725,000. En plus, de 1930 à la fin d'octobre 1932, la ville a payé \$936,129 sur un total de \$2,890,000. En plus, les propriétaires ont fait faire des travaux pour \$811,000 pendant le même temps et la ville a fait construire de son côté pour \$6,714,824. Comme toutes ces dépenses sont supportées par les contribuables, propriétaires, ceux-ci ont donc déversé en moins de deux ans, une somme globale de \$16,067,000, tout en contribuant 70 pour cent du budget annuel de \$40,000,000 en plus.

Solution pratique

M. Gabias ne voit qu'une solution pratique: faire de grands travaux

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mercredi, le 2 novembre

6.30, WABC, Orchestre Fred Berrens avec le concours de Connie Boswell.
 7.15, WABC, Orchestre Freddie Rich, William Hall, baryton.
 7.30, WABC, Les trois sœurs X.
 8.00, WABC, Jack Smith, baryton.
 8.45, WABC, Orchestre Jack Denny, Evan Evans, soliste.
 9.00, WABC, Orchestre Guy Lombardo, Burns et Allen, comédiens, Phil. Regan, ténor.
 9.00, WABC, Virginia Rea, soprano; orchestre de danse sous la direction de Victor Young; quatuor "Revelers"; James Melton et Lewis James, ténors; Elliot Shaw, baryton; Wilfred Glenn, basse.
 10.00, WABC, Orchestre Nat Shilkret.
 11.00, WJZ, Les sœurs Pickens.
 11.00, WABC, Orchestre symphonique Columbia sous la direction de Howard Barlow. Au programme: Ouverture: Egnont, Beethoven; Clair de lune, Debussy; Menuet, extrait de "Bourgeois gentilhomme, Lully-Poehon; Adagio de la symphonie écossaise, Mendelssohn; By a Meadow Brook, MacDowell.

Judi, le 3 novembre

12.45, CKAC, Causerie de l'U.C.C. Comment améliorer nos fermes: l'égouttement, la remise à fumer, la rotation.
 6.20, WABC, Fred Berrens, William O'Neal, ténor.
 7.00, WABC, The Rollickers, quatuor de voix d'hommes.
 7.15, WABC, Harold Stern et son orchestre St. Moritz.
 7.45, WABC, George Price et orchestre sous la direction de Benny Kreuger.
 8.00, WABC, Rudy Vallée et son orchestre.
 8.00, WABC, Orchestre Lyman.
 8.00, WJZ, Programme politique démocratique.
 8.15, Orchestre Ted Weems, Jack Benny, comédien.
 8.45, WABC, Orchestre Jack Denny, Evan Evans, baryton.
 9.00, WABC, Capt. Henry's Maxwell House Show Boat, Jules Bledsoe, baryton; Lanny Ross, ténor; Charles Winninger, Hall Johnson Choir, Annette Hanshaw, chanteuses; Mabel Jackson, soprano; orchestre Don Voorhee.
 9.00, WABC, Orchestre Nat Shilkret et les sœurs Boswell.
 9.30, WJZ, Orchestre de concert de Erno Rapee.
 10.00, WABC, Campagne démocratique.
 10.00, WJZ, Le médecin de campagne.
 10.15, WJZ, Wilfred Glenn, basse.
 10.45, WABC, Fray et Braggiotti, pianistes franco-italiens.
 10.45, WABC, Fanfare Jane Froman.
 11.00, WABC, Orchestre symphonique Columbia sous la direction de Howard Barlow. Au programme: Ouverture: Le roi l'a dit, Debussy; deux mouvements de la symphonie écossaise de Mendelssohn; sélections de Peer Gynt, Greig; valse du Comte de Luxembourg, Lehar.

Postes vocaux

MERCREDI, LE 2 NOVEMBRE

CKAC

4.30 Clôture de la Bourse.
 4.45 Ken Large et ses Canadiens.
 5.00 Théâtre des Petits.
 5.30 Théâtre à l'hôtel Mont-Royal.
 5.45 Cotes de Bourse.
 5.50 Dernières nouvelles. Température. Sommaire des émissions de la soirée.
 6.00 Émission commerciale.
 6.15 Programme musical.
 6.30 L'École sociale populaire.
 6.45 Programme commercial.
 7.00 Émission commerciale.
 7.15 Les Légendes du St-Laurent.
 7.45 Programme Dov.
 8.00 Émission commerciale.
 8.30 Programme de musique légère.
 9.30 Le Vieux Raconteur.
 10.00 Orch. Ken Large du Viger.

10.00 Quatuor de violoncelles.
 10.45 Récital d'orgue.
 11.00 Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.
 CFCF
 4.00 Mi-semaine musicale.
 4.30 à 5.15 Émissions commerciales, disques.
 5.15 Musique de danse.
 5.30 Whethead Radio Club.
 6.00 Heures du crépuscule.
 6.45 à 7.00 Émissions commerciales.
 7.00 Trio de concert George Bertet.
 7.15 à 8.30 Émissions commerciales: disques.
 8.30 Programme de studio.
 9.00 Aventures de Sherlock Holmes.
 9.30 Programme de studio.
 10.00 Le médecin de campagne.
 10.15 Programme de studio d'Ottawa.
 10.30 Batter Up.
 11.00 Les nouvelles.
 11.15 Orch. de concert Cesare Sodero.

JUDI, LE 3 NOVEMBRE

CKAC

7.45 Le réveil.
 8.00 Disques.
 9.00 Émission commerciale.
 9.15 Programme musical.
 9.30 Théâtre à l'hôtel Mont-Royal.
 10.00 Bonjour madame, et Jovette Bernier.
 10.30 L'ouverture de la Bourse. Préviction atmosphérique.
 10.45 Mélodies populaires.
 11.00 Poèmes symphoniques.
 11.30 Eve, le bien-être des enfants.
 11.45 Sélections d'opéra.
 12.00 Gaby et Yvonne.
 12.30 Bourses de Montréal et de N.-York.
 12.45 Causerie agricole de l'U.C.C. "Comment améliorer nos fermes: l'égouttement, la remise à fumer, la rotation."
 1.00 L'orchestre de concert du Royal York, Toronto.
 1.30 Programme musical d'Atlantic City.
 2.00 Tante Emma.
 2.15 Avez-vous lu? Causerie de Mlle Marie Le Franc.
 2.30 Récital d'orgue du capitaine Dickinson.
 3.00 Fermeture de la Bourse.
 4.45 Ken Large et ses Canadiens.
 4.55 Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
 5.30 Dernières nouvelles. Température. Sommaire des émissions de la soirée.
 6.00 Programme musical.
 6.15 Émission commerciale.
 6.45 Programme musical.
 6.55 Émission commerciale.
 7.15 Musique légère.
 7.30 Causerie sur la littérature anglaise.
 7.45 Mlle Dow.
 8.00 Émission commerciale.
 8.30 Chez la mère Lesalle.
 8.00 Programme musical.
 10.00 Orchestre de danse du Windsor.
 10.30 Orchestre Charles Dornberger, l'hôtel Mont-Royal.
 10.45 Récital d'orgue.
 11.00 Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.
 CFCF
 7.30 Troubadours.
 8.15 Orgue.
 8.30 Chœur.
 9.00 Émission commerciale.
 9.15 Top O' the Morning.
 9.30 Vis and Sade.
 9.45 Nothing but the truth.
 10.00 "Canadian Women's hour".
 10.30 à 11.15 Émissions commerciales, disques.
 11.15 Institut des aveugles.
 12.00 Johnny Marvin.
 12.15 On wings of Song.
 1.00 Bourse.
 1.15 Fanfare.
 1.30 Orchestre de concert du Mont-Royal.
 Herbert Spencer.
 2.00 à 5.15 Émissions commerciales.
 3.30 Fanfare de la marine américaine.
 5.15 Orchestre de danse Charles Dornberger.
 5.30 Le Cercle des Cours de bié.
 6.00 Heures du crépuscule.
 7.00 Trio de concert George Bertet.
 7.45 Orchestre de danse de Charles Dornberger, hôtel Mont-Royal.
 8.00 Orchestre de danse Buddy Vallée.
 9.00 Émission commerciale.
 9.45 Programme de studio.
 10.00 Le médecin de campagne.
 10.30 Orchestre de danse du Château Laurier.
 10.45 Disques.
 11.00 Les nouvelles.
 11.15 Cesare Sodero et orchestre de concert NBC.

Premier débat universitaire

Les billets s'enlèvent rapidement pour les séances de la Société des Débats de l'Université de Montréal, qui aura lieu demain soir à l'Auditorium du Plateau, à 8 h. 15. Le sujet traité sera: "Le progrès apporte-t-il le bonheur?" Les orateurs seront MM. Jacques Vadeboncoeur, Albert Mayrand, Roland Langlois et Roger Guertin. On présentera à cette première séance la coupe remportée par M. André Montpetit lors du dernier concours éliminatoire.
 M. Guy Legault, président de l'A.G.E.U.M., présentera les orateurs, et le jury sera composé des membres de l'exécutif de l'Association générale des étudiants.

La visite de M. Herriot à Madrid

Elle n'a pas de motif caché, affirme le premier ministre de France

Madrid, 2 (S. P. A.). — Le premier ministre Edouard Herriot, de France, a donné sa parole d'honneur aux journalistes étrangers hier que sa visite à la capitale espagnole n'a pas de motif caché.
 Répondant à une question directe à ce sujet il a dit: "Vous avez ma parole d'honneur, et ma parole d'honneur est ma parole d'honneur." Il a cependant refusé de commenter autrement les rapports à l'effet qu'il chercherait une alliance avec l'Espagne.
 M. Herriot s'est plaint de l'injustice d'autres pays envers les aspirations de la France. Je travaille pour la paix, comme le monde entier le sait, et c'est là mon seul but. Il n'a pas voulu nommer les pays dont il se plaignait, mais a vigoureusement protesté contre l'incompréhension étrangère. Il a ajouté que la France cherche à assurer le désarmement pour le bénéfice du monde; que son récent projet soumis à la conférence du désarmement à Genève est sa troisième tentative et que cependant l'on doute encore de la sincérité de la France. La grève des étudiants en droit de l'Université de Madrid contre la visite de M. Herriot s'est évanouie hier et la plupart des grévistes sont retournés en classe.

Le président Zamora a décerné à M. Herriot la plus haute décoration de la nouvelle république au cours d'un banquet d'Etat qui avait quelque chose de la pompe de l'ancienne monarchie.
 Le succès de la visite de M. Herriot a hâté les instructions officielles du gouvernement de révéler que le premier ministre Zamora se propose d'aller remettre cette visite à Paris dans un avenir prochain. Plusieurs chefs politiques ont fait une déclaration dans laquelle ils disent

que ces cérémonies cimenteront les liens entre la plus vieille et la plus jeune des républiques d'Europe. Cette déclaration a été faite par un groupe comprenant Martinez Barrios, ancien ministre des communications, et Melquiades Alvarez, chef réformiste.

Le poste de radio policier

Le poste de radio policier mont-réalais sera terminé d'ici une semaine. Il fonctionnera sur les lettres d'appel UYR. Tous ceux qui ont des appareils à courtes longueurs d'ondes pourront capter les signaux.

La Commission fédérale de la radio

Ottawa, 2 (S.P.C.). — MM. Hector Charlesworth, président de la Commission fédérale de la radio, et Thomas Maher, vice-président, étaient à Ottawa, lundi. On croit qu'ils ont cherché des bureaux pour la Commission.

Les commissaires visiteront ensuite les principales villes du Canada pour étudier les divers problèmes que présente la T.S.F.

A l'Alliance française

La deuxième réunion de la saison de l'Alliance française aura lieu le vendredi 4 novembre au Ritz-Carlton, à 8 h. 15 du soir. Le conférencier sera M. Louis Réau, professeur à l'École du Louvre, conférencier officiel de la Fédération de l'Alliance française. La causerie de M. Réau, qui sera illustrée de projections lumineuses, a pour titre: "La société française au XVIIIe siècle, d'après les estampes de Moreau le Jeune".

Les juges des districts ruraux

Une délégation du Barreau rural proteste auprès de M. Taschereau contre une suggestion du Barreau de Montréal

Québec, 2 (S.P.C.). — Le premier ministre Taschereau a reçu hier une délégation de l'Association du Barreau rural de la province de Québec. La délégation, composée de 45 membres de l'Association, a protesté contre la récente suggestion du Barreau de Montréal, à l'effet que certains juges des districts ruraux soient appelés de temps à autre à siéger à Montréal pour y décongester le rôle.

La délégation était présidée par M. P. J. A. Cardin, qui a fait remarquer que les juges des districts ruraux ont amplement de travail chez eux, et que la redistribution proposée aurait beaucoup d'inconvénients pour les avocats de ces districts, sans parler des dommages que subirait leurs clients par les retards qui se produiraient.

M. Taschereau a dit qu'il conférerait avec le ministre de la Justice à Ottawa, parce qu'il croit que c'est là une question fédérale, et verra s'il n'y aurait pas moyen de changer les commissions des juges des districts ruraux de manière qu'ils puissent siéger dans différents districts ruraux, auquel cas il serait possible d'appeler certains d'entre eux à Montréal sans que les procédures soient arrêtées dans les autres districts.

Le premier ministre a suggéré à la délégation de nommer un petit comité pour discuter la question avec lui après qu'il aura reçu une réponse d'Ottawa.

Les syndicats catholiques

Ce soir, à l'édifice des Syndicats, rue de Montigny est, coin Beaudry, il y aura assemblée de l'exécutif du syndicat du tramway et des membres du syndicat des plâtriers. Des affaires urgentes ont exigé que l'assemblée mensuelle de l'exécutif du syndicat du tramway soit avancée d'une semaine. L'agent d'affaires des plâtriers présentera aux membres du syndicat d'intéressantes suggestions.

La jeunesse libérale

L'Association de la Jeunesse libérale de Montréal donnera son 67e dîner-causerie, le jeudi, 17 novembre 1932, à 7 heures p. m. au "Reform Club", 82, rue Sherbrooke. Le conférencier sera M. Roger Larose, pharmacien; les hôtes d'honneur seront: MM. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice et J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines de la province de Québec, sous la présidence de M. Adelphe Gadoury, c.r., avocat.

Colons pour l'Abitibi

Un autre groupe de "retour à la terre" composé de 25 chefs de famille et de leurs garçons partira vendredi soir par le Canadien National pour Valmontel, Abitibi. Ces colons seront suivis dans quelque temps par leur famille.

Lundi soir est parti de la gare de la rue Moreau, du Canadien National, un groupe de 47 personnes qui allaient s'établir à Authier et à Belcourt, Abitibi. Parmi ces nouveaux colons il y avait 10 pères de famille qui allaient préparer les voies à leur famille et cinq familles qui allaient rejoindre leur chef. Parmi ces dernières l'on en remarquait trois qui comptaient un total de 21 enfants.

A 92, monte allègrement les escaliers

Une fille fière de l'activité de son père

"Je considère comme mon devoir, écrit Mme A. J. W., de vous dire toute ma reconnaissance, pour les merveilleux effets des Sels Kruschen chez mon père. On pourrait appeler cela du "miracle". Il a 92 ans et jouit d'une vigueur étonnante. Il monte et descend les escaliers d'un pas allègre. Ses amis s'étonnent de le voir si alerte, sans jamais une défaillance. Il ne manque pas de leur dire la raison: "ma petite dose quotidienne régulière de Sels Kruschen, tous les matins". Nous recommandons toujours les Sels Kruschen à tous nos amis. Je suis d'opinion que pas une famille ne devrait en manquer". — (Mme) A. J. W.

La plupart des gens vieillissent avant leur temps, parce qu'ils négligent un point essentiel — le nettoyage interne. Très tôt ou tard, ils commencent à expulser, tous les jours, les déchets de leur système. Un sang nouveau et sain court dans leurs veines. Et presque immédiatement, ils sentent la jeunesse revenir; ils se sentent jeunes, énergiques et heureux. En un mot, ils éprouvent les salutaires effets des Sels Kruschen.

Thérèse Laurendeau au Conservatoire de Paris

Mlle Thérèse Laurendeau, élève du maître Jean Ritz, vient d'être admise au Conservatoire de Paris. Ce succès assure à notre contralto montréalaise trois ou quatre années d'études gratuites et peut lui ouvrir les portes de l'Opéra ou de l'Opéra-Comique de Paris.



Passez Commande dès Maintenant pour des Obligations 4% — 1932 du Dominion du Canada

Il n'existe pas de meilleur placement pour vos épargnes. Tout Canadien qui place devrait acheter de ces titres, parce que:

Ils donnent toute sécurité au capital — étant gagés sur les ressources du Dominion et l'intégrité de sa population.

Ils assurent un revenu régulier. Le Dominion du Canada s'engage à payer l'intérêt tous les six mois. Les coupons sont encaissables au pair dans les succursales de toute banque à charte au Canada.

Avantage notable: ils sont de réalisation facile. Aucune autre valeur ne se convertit plus facilement en espèces.

Ils procurent un revenu de 4 1/2% pour une longue période — revenu attrayant étant donné surtout que la tendance des taux d'intérêt est à la baisse, dans le monde entier.

Outre les avantages mêmes de ce placement, vous ajouterez par l'achat de ces titres, à la puissance financière du Canada et, en tant que citoyen, vous participerez aux effets favorables sur les affaires du pays.

Pour votre Bénéfice Personnel — Pour le Bien du Pays passez commande sans tarder. Les courtiers autorisés, ou toute succursale d'une banque à charte, au Canada, vous fourniront les renseignements utiles et des bulletins de souscription.

Obligations 3 ans 4%, 99.20 et l'intérêt, rapportant jusqu'à échéance 4.28%
 PRIX D'ÉMISSION: Obligations 20 ans 4%, 93.45 et l'intérêt, rapportant jusqu'à échéance 4.50%

DOMINION DU CANADA EMPRUNT 4% 1932

MINISTÈRE DES FINANCES
Ottawa

Aubaines en RADIOS

Valeurs incontestables, instruments garantis parfaitement reconditionnés, de marques connues et en tout point recommandables.

La plupart à sept, huit, neuf et dix lampes

- ROGERS, Lowboy \$39.00
- BRUNSWICK, Highboy, 7 lampes \$39.00
- De FOREST CROSLY, 8 lampes \$49.00
- STEWART WARNER, 8 lampes \$59.00
- WESTINGHOUSE, 8 lampes \$59.00
- BRUNSWICK, Lowboy, modèle 1932 \$69.00
- VICTOR, Lowboy, 8 lampes, modèle 1932 \$69.00
- De FOREST CROSLY, 10 lampes \$89.95
- BOSCH, Highboy De Luxe \$98.50

Conditions faciles à partir de \$4 comptant et \$3 par mois.



J.-A. HEBERT, Président et Gérant Général

SIÈGE SOCIAL:

1112

RUE STE-CATHERINE OUEST

(Juste à l'ouest de Peel)

6885

rue St-Hubert

près Bélanger

580

rue Ste-Catherine Est

angle St-Hubert

MONTREAL

Téléphone: MARquette 7701.

4232

rue Wellington

Verdun

LA PAGE FÉMININE

LETTRE DE FADETTE

Bals d'enfants

Une maman remplie de bonne volonté et de faiblesse demande mon opinion sur les bals d'enfants, des petits enfants de sept à douze ans.

Je veux bien dire mes idées sur le sujet, mais je soupçonne que l'on n'en tiendra pas compte, car je devine, entre les lignes, un désir d'approbation.

Quoi que l'on dise, un bal d'enfants, c'est le monde en miniature: les jeux, la danse, les toilettes, les petites cérémonies, la longue veillée sont d'autant plus excitants que la réunion est plus nombreuse. Or, pour des petits enfants, — si ces fêtes se renouvellent souvent, — cette excitation est anormale et malsaine.

Il n'y a pas de pire duperie que de se mettre en frais de toilette, de décorations mondaines pour amuser des petits enfants! C'est un contresens, c'est transplanter un nénuphar, épanoui à la fraîcheur de l'ombre et de l'eau, dans le sable sec et brûlant et avoir la naïveté de croire qu'on peut opérer cette transplantation impunément. C'est se donner bien de la peine pour faire du mal aux petits que nous devrions aimer de façon plus intelligente.

Il ne faut pourtant pas beaucoup de clairvoyance pour deviner que dans ces fêtes à caractère mondain se développent rapidement la vanité, la coquetterie, l'envie dont les germes existent dans ces petites âmes.

Vous cultivez ainsi leurs moins bons instincts, vous leur faites perdre le goût des plaisirs de leur âge et beaucoup de leur adorable simplicité et de leur franchise enfantine.

Vous pensez les rendre heureuses? Ne le croyez pas, Madame! Réfléchissez et vous comprendrez qu'en offrant à votre petite fille des plaisirs de grande personne, vous lui en donnez les préoccupations et les inquiétudes.

Plusieurs jours à l'avance elle a le souci de sa toilette, elle en parle à ses amies, elle craint que la sienne soit moins élégante que la leur. Depuis la forme de ses petits souliers jusqu'à la nuance du ruban qui retiendra ses boucles blondes, chaque détail sera l'objet de ses pensées et le sujet de ses conversations: elle veut être bien mise et elle a des exigences qui vous surprennent.

Si c'est un plaisir pour elle, vous conviendrez avec moi qu'il est d'assez médiocre qualité!

Et le grand jour arrivé, quel désappointement si sa robe est moins jolie que celle de sa voisine, ou quelle mauvaise joie si elle croit qu'elle les éclipse toutes!

Et les rivalités, les rancunes, les sympathies trop vives? Vous riez? Des enfantillages! dites-vous. Soit, des enfantillages, mais n'en connaissez-vous pas de plus appropriés à son âge?

Vous désirez que vos enfants s'amuse? Comme vous avez raison! Donnez-leur beaucoup de peine, Mesdames, pour les amuser plus et mieux en leur offrant tous les plaisirs de leur âge, et une liberté que vous leur refusez parce qu'elle vous ennuie: celle de crier, de courir, de faire un beau tapage joyeux, de grimper aux arbres, de se rouler dans l'herbe, de jouer dans l'eau, ce sera mieux que de minauder et de jouer à la dame en grande toilette dans les bals d'enfants!

Qu'ils soient vêtus simplement et ne grondez pas pour des souliers boueux, un accroc dans les bas, une robe salie et des mains de charbonnier.

Que votre présence ne les empêche jamais d'être fous et tapageurs et soyez souriante même quand leur agitation vous fatigue.

Une âme d'enfant est chose précieuse et fragile et vous en êtes la gardienne. Défiiez-vous des premières émotions imprudemment permises: sans conséquence chez les unes, elles font chez les autres une impression ineffaçable.

De grandes coquetteries ont commencé à flirter à dix ans et ont essayé de nuire à leurs compagnes dans l'esprit de leurs jeunes admirateurs.

Laissez les enfants à leurs jeux d'enfants dans la pleine lumière du beau soleil et quand vient l'heure du bal, ils dormiront comme des anges dans leurs petits lits blancs.

Qui osera soutenir que ce n'est pas meilleur pour leur âme et pour leur santé?

J'ai insisté sur les inconvénients de ces fêtes pour les petites filles, parce que les gros petits garçons n'aiment pas les bals: ils sont intimidés et gauches et ils y trouvent rarement du plaisir.

Ils ont tous bien le temps d'apprendre les exigences de l'étiquette, les manèges du monde, ses faux semblants et ses mensonges!

FADETTE

LES NOUVELLES FORMES



Soupers aux huîtres chez les Sourdes-Muettes

Au premier souper aux huîtres, qui aura lieu à l'Institution des Sourdes-Muettes, le mercredi 9 novembre, sous la haute présidence de Son Excellence Mgr A. E. Deschamps et la distinguée présence de Son Honneur le maire Rinfret, la table d'honneur est organisée par les Dames du comité exécutif qui se compose de Mmes Edmond Brossard, Honoré Mercier, J. E. Racicot, Maxime Raymond, J. O. Clément, L. J. Tarte, Hector Desjardins, Joseph Laurence, F.-X. Roy, Mlle A. Harrison, Mme Eugène Desmarais.

Les invités sont: M. et Mme L. A. Taschereau, M. le consul et Mme L. Marchal, M. l'abbé E. S. Girard, administrateur de l'Institution; Mgr Alphonse Piette, Joliette, le R. P. A. Dugré, provincial des Jésuites; le R. P. J. Latour, provincial des Clercs de St-Viateur, M. l'abbé Ls Bouthier, curé de Notre-Dame, M. l'abbé A. Paiement, curé de St-Louis de France, Mgr J. C. Allard, Mgr J. V. Piette, recteur de l'Université, M. le chanoine Harbord, curé de la basilique, le R. P. Carrière, recteur du collège Ste-Marie, M. le curé Phaneuf, M. le curé C. Chaumont, le R. P. d'Orsonnens, S. J., M. l'abbé O. Maurault, M. l'abbé T. Paquette, le R. P. Cadieux, M. l'abbé F. Gadoury, M. l'abbé J. Fortin, M. l'abbé R. Mercure, lady Forget, Mme E. J. Flynn, Mme H. Hamillon, le sénateur Dandurand, le sénateur et Mme D. Raymond, le sénateur et Mme J. H. Rainville, M. et Mme Arthur Sauvé, M. Honoré Mercier, M. le juge et Mme Tellier, M. et Mme C. J. Arcand, M. et Mme A. David, le Dr et Mme de L. Harwood, M. et Mme M. Martin, M. André Fautoux et Mlle Fautoux, le juge et Mme A. de Lorimier, le juge et Mme Paul St-Germain, le juge et Mme G. Perrault, le juge et Mme St-Jacques, M. et Mme A. Leduc, M. et Mme R. Grothé, M. Maxime Raymond, M. et Mme L. Vautrin, M. et Mme Victor Marchand, le Dr et Mme Anatole Plante, le Dr et Mme Gaspard Fautoux, M. le consul et Mme R. J. A. Ganssels, le Dr H. Fautoux, M. et Mme Léonce Plante, M. et Mme Albert Dupuis, M. et Mme Charles Duquette, M. et Mme Adélaïde Raymond, M. et Mme J. M. Gahias, M. et Mme Léon Trépanier, M. et Mme Edouard Montpetit, M. et Mme A. Brodeur, M. et Mme G. St-Pierre, M. et Mme Arthur Tourville, M. et Mme E. Vaillancourt, M. et Mme J.-B. Lagacé, M. U. H. Dandurand, M. et Mme A. Laurendeau, le Dr, Mme et Mlle Ethier, Mlle Champagne, le Dr et Mme B. G. Bourgeois, le Dr et Mme E. Grenier, le Dr et Mme J. A. Champagne, M. et Mme Paul Ostiguy, M. et Mme L. A. Robitaille, le Dr et Mme Mercier Fautoux, M. le commissaire et Mme A. Raymond, le Dr J. E. Racicot, le général et Mme Bédard, le brigadier-colonel et Mme Panet, le R.-Col. et Mme T. Viens, le R.-Col. et Mme de Martigny, M. et Mme O. Lapière, Mme A. E. Labelle, M. le maire et Mme Chatelle, M. Hector Desjardins, M. J. O. Clément, M. F. X.

Roy, M. L. J. Tarte, M. J. Laurence, M. Eug. Desmarais, M. et Mme Jules Desmarais, Mme W. J. Tabb, M. et Mme J. L. Cordeau, le Dr et Mme Desaulniers, le Dr et Mme Joseph Nolin, M. et Mme Lucien Giguère, Mme Louise Charton, M. et Mme J. C. Lamothé, M. et Mme W. A. Handfield, M. et Mme Charles Rinfret, M. et Mme Roger Brossard, M. et Mme Jean Bruchési, le Dr et Mme G. Badaux, le Dr et Mme F. Badaux, M. et Mme A. Terroux, M. et Mme L. Gélinas, M. et Mme Pierre Charton, M. et Mme J.-B. de Boucherville, M. et Mme A. Chevalier, M. et Mme Frs Faure, M. et Mme J. Blain, M. et Mme J. A. Trudeau, M. et Mme E. Bruchési, M. et Mme J. Raymond, M. B. Bissonnette, le Dr et Mme LaSalle Laberge, M. et Mme Gérard Fautoux, M. et Mme J. O. Marchand, M. et Mme Paul Guoin, M. et Mme Eug. Tarte, Mme Eugène Lassalle, M. et Mme A. Chaput, M. et Mme A. E. Boissonnault, M. et Mme Jacques, M. et Mme J. Bonhomme, M. et Mme G. Landreau, M. et Mme F.-X. Lemieux, Québec, le Dr et Mme A. Fautoux, M. et Mme J. E. Valentine, Québec, M. et Mme H. Bélanger, Québec, M. Jean Paradis, M. Charles Giroux, M. et Mme Léon Beauchamp, M. et Mme Paul Mathieu, M. et Mme Louis Hurtubise, M. Jean et Mlle Nolin, M. et Mme Henri Letondal, M. et Mme Herbert Hamilton.

Hygiène de l'écolier

LA SANTE PHYSIQUE EST NECESSAIRE AUX ETUDES. Le succès dans les études exige des efforts persévérants et sans cesse renouvelés. Ces efforts ne sont pas possibles si l'état physique de l'écolier n'est pas satisfaisant.

La moindre maladie est une entrave à l'étude, et l'enfant malade doit évidemment être mis au repos. Inutile de s'obstiner: on ne ferait qu'aggraver le mal et rendre la guérison plus difficile. La maladie n'est pas toujours évitable; mais il est du devoir des parents et des maîtres d'empêcher l'enfant de

Aux anciennes du couvent d'Hochelaga

Les anciennes élèves du Couvent d'Hochelaga, dirigé par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, sont priées de bien vouloir donner leur changement d'adresse, s'il y a lieu, en vue de la réunion du 21 novembre prochain.

Nos contes historiques

Récit de l'abbé Ivanhoë Caron



Deux habitants de Montargis, Jean Guyon et Zacharie Cloutier, s'engageant par contrat devant notaire (14 mars 1634) à passer en Nouvelle-France, avec leurs familles. Ils promettent à Giffard de l'aider dans la culture de la terre. En retour, celui-ci s'engage à leur donner chacun deux mille arpents de terre et une partie des récoltes.

A Toute Femme d'Affaires \$50 par Mois sa Vie durant!

Toute femme qui travaille pour gagner sa vie devrait se créer un fonds, grâce auquel elle jouirait de l'indépendance plus tard dans la vie. Le besoin... l'ambition de jouir de la retraite libre de tous soucis et indépendante financièrement suppose qu'une femme doit épargner et faire de sages placements au cours de ses années de labeurs rémunérés.

Un revenu garanti permanent qui vous libère de tout souci pour l'avenir... de tout ennui, de toute crainte, de tout danger de vous trouver dans cette classe d'indigents où se trouvent maintenant tant de femmes parvenues à un âge plus ou moins avancé.

L'âge qui avance et la capacité de gagner qui diminue ne vous effraieront pas, si vous vous ménagez ceci:

Le plan de la Confédération Life est le plus sûr qui vous soit offert pour vous constituer un revenu permanent. Vous pouvez envisager l'avenir avec une confiance sereine, si vous prenez, MAINTENANT, le parti de ne pas abandonner votre avenir au hasard, mais de vous ménager la condition de sécurité qui vous est assurée par un chèque mensuel de \$50. Déposez ce coupon à la poste, DES AUJOURD'HUI, pour obtenir des renseignements complets.

Un chèque de la Confédération Life Association pour chaque mois de chaque année et pour un montant déterminé et invariable, qui vous est remis par la poste.

Un revenu mensuel votre vie durant! qui n'est ni exposé aux pertes de placement, ni affecté par l'état des affaires ou autres causes.

Sans obligation de ma part, veuillez me fournir des renseignements complets au sujet de votre plan "\$50 par mois" à toute femme d'affaires.

Confederation Life Association Toronto, Canada

Nom (Mmes. ou Mlles.)

Adresse

Confederation Life Association Toronto, Canada

Plus et mieux pour votre argent

Il n'y a pas de pire duperie que de se mettre en frais de toilette, de décorations mondaines pour amuser des petits enfants!

Occasions du Jeudi Chez EATON

Il ne faut pourtant pas beaucoup de clairvoyance pour deviner que dans ces fêtes à caractère mondain se développent rapidement la vanité, la coquetterie, l'envie dont les germes existent dans ces petites âmes.

Plus et mieux pour votre argent

Vous cultivez ainsi leurs moins bons instincts, vous leur faites perdre le goût des plaisirs de leur âge et beaucoup de leur adorable simplicité et de leur franchise enfantine.

Plus et mieux pour votre argent

Vous pensez les rendre heureuses? Ne le croyez pas, Madame! Réfléchissez et vous comprendrez qu'en offrant à votre petite fille des plaisirs de grande personne, vous lui en donnez les préoccupations et les inquiétudes.

Plus et mieux pour votre argent

Plusieurs jours à l'avance elle a le souci de sa toilette, elle en parle à ses amies, elle craint que la sienne soit moins élégante que la leur.

Plus et mieux pour votre argent

Si c'est un plaisir pour elle, vous conviendrez avec moi qu'il est d'assez médiocre qualité!

Plus et mieux pour votre argent

Et le grand jour arrivé, quel désappointement si sa robe est moins jolie que celle de sa voisine, ou quelle mauvaise joie si elle croit qu'elle les éclipse toutes!

Plus et mieux pour votre argent

Et les rivalités, les rancunes, les sympathies trop vives? Vous riez? Des enfantillages! dites-vous. Soit, des enfantillages, mais n'en connaissez-vous pas de plus appropriés à son âge?

Plus et mieux pour votre argent

Vous désirez que vos enfants s'amuse? Comme vous avez raison! Donnez-leur beaucoup de peine, Mesdames, pour les amuser plus et mieux en leur offrant tous les plaisirs de leur âge, et une liberté que vous leur refusez parce qu'elle vous ennuie:

Plus et mieux pour votre argent

Qu'ils soient vêtus simplement et ne grondez pas pour des souliers boueux, un accroc dans les bas, une robe salie et des mains de charbonnier.

Plus et mieux pour votre argent

Que votre présence ne les empêche jamais d'être fous et tapageurs et soyez souriante même quand leur agitation vous fatigue.

Plus et mieux pour votre argent

Une âme d'enfant est chose précieuse et fragile et vous en êtes la gardienne. Défiiez-vous des premières émotions imprudemment permises: sans conséquence chez les unes, elles font chez les autres une impression ineffaçable.

Plus et mieux pour votre argent

De grandes coquetteries ont commencé à flirter à dix ans et ont essayé de nuire à leurs compagnes dans l'esprit de leurs jeunes admirateurs.

Plus et mieux pour votre argent

Laissez les enfants à leurs jeux d'enfants dans la pleine lumière du beau soleil et quand vient l'heure du bal, ils dormiront comme des anges dans leurs petits lits blancs.

Plus et mieux pour votre argent

Qui osera soutenir que ce n'est pas meilleur pour leur âme et pour leur santé?

Plus et mieux pour votre argent

J'ai insisté sur les inconvénients de ces fêtes pour les petites filles, parce que les gros petits garçons n'aiment pas les bals: ils sont intimidés et gauches et ils y trouvent rarement du plaisir.

Plus et mieux pour votre argent

Ils ont tous bien le temps d'apprendre les exigences de l'étiquette, les manèges du monde, ses faux semblants et ses mensonges!

Plus et mieux pour votre argent

Pour nos morts bien-aimés

O vous dont la dernière aurore Laissa les pauvres yeux se clore, Que dans le deuil nous aimons Souffrir.

De vous avoir vus, pour mourir, Souffrir.

Aieuls si bons, jamais sévères; Tendres pères, plus tendres mères, Qui couronnez nos naïves prières Par le calme baiser d'espoir Du soir.

Epoux dont l'âme était notre âme, Beaux enfants aux grands yeux Qui nous avez, dans le funèbre [drame] Laissés, devant les froids lincoils, Si seuls!

Amis généreux et fidèles, Dont les tendresses fraternelles D'anges gardiens aux vigilantes Soutenaient, quand nous étions las, Nos pas;

Voyez nos larmes de la terre Oui, dans l'ardeur de la prière, Ont rejailli, en rayons de lumière, Et remonter à votre appel Au ciel!

Ab! que de notre solitude Jusqu'à votre béatitude, Votre cantique à vos hymnes [prélude], O vous qui goûtez au festin Divin, Alphonse BOURGOIN.

Les trouvailles de nos petits trésors

Nous serons heureux de publier sous cette rubrique les mois de leurs enfants que voudront bien nous envoyer nos lectrices et lectrices.

AU TELEPHONE Voix lointaine. — C'est toi qui es à l'appareil, ma petite Jeanne? — Oui, ma tante, c'est moi, et je suis bien contente de te voir.

POUR LE DEJEUNER — Maman, qu'est-ce que j'aurai pour le déjeuner? — Un oeuf à la coque, ma petite. Monsieur, arrivant à son tour. — Qu'y a-t-il à manger, ce matin? La petite fille. — Des nouefs à la coque, papa.

EXAMEN — Nommez-moi un insectivore. — Le chat. — Comment, le chat? — Eh bien! oui, il attrape les mouches.

EN CLASSE — Que savez-vous de Pasteur? Un élève. — Un pasteur, c'est un curé protestant qui garde les moutons. Second élève. — Mais non, voyons, tu dis des bêtises; Pasteur, c'est celui qui a inventé la rage.

POUR LA JUSTICE La gouvernante prépare une tartine de confitures pour son élève. — Vous devriez en mettre des deux côtés, mademoiselle, lui dit celui-ci, autrement mes dents d'if bas n'auront rien.

Institut Pédagogique 4873, AVENUE WESTMOUNT

Contrairement à ce que les programmes ont annoncé, il n'y aura pas de réunion générale, le samedi, 5 novembre, à la salle de conférences. Deux leçons seront données à la classe de licence: la première, à 9 h. 15, par M. l'abbé J. O. Macriac; la deuxième, à 10 h. 30, par M. le chanoine Jeanjean.

Illustration d'A.-S. Brodeur.

Le Canada ayant été rendu à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye, Giffard, Nédice de revenu en Nouvelle-France, le 15 janvier 1634, Louis XIII lui concède, de chaque côté de la rivière de Beauport, une grande étendue de terrain. C'est l'ancienne seigneurie de Beauport, dont Giffard est le premier seigneur.

(à suivre) (Cortolaise de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal)

WRIGLEY'S CHEWING GUM PEU COUTEUSE SATISFAISANTE GARDEZ LES ENVELOPPES EXTERIEURES-CATALOGUE SUR DEMANDE

Feuilleton du "Devoir" La fontaine de l'oasis par JEANNE DE COULOMB

dant quelques heures, détourneraient l'attention de sa personne, lui donneraient le temps de trouver les mots qu'il fallait dire. Elle demanda, pour la forme: — Chez qui, le feu? — Chez Hourcade, lui répondit-on; mais le vent pousse chez Contis. Si on ne peut pas couper à temps, certainement les Laurès seront atteints. — Voulez-vous que je vous porte? proposa-t-elle. — Ils y consentirent et s'entassèrent à ses côtés, et derrière elle. A deux cents mètres des Laurès, ils consultèrent: — Arrêtez-vous ici, mamizelle; plus près, vous risqueriez de griller avec votre auto. Ils ont dû faire le coupe-feu en angle avec la route de Seignosse; et, quand on n'a pas l'habitude, mieux vaut ne pas trop approcher. Nous, on est du pays, on connaît les cris qui avertissent! Mais vous, une demoiselle de la ville, peut-être il vous arriverait malheur... Ça s'est vu, des fois!

Le "Devoir" commencera tout prochainement la publication d'un nouveau feuilleton. cet avis sage; elle s'arrêta et ses compagnons partirent en courant à travers les bois, piquant droit sur l'incendie qui, suivant toutes probabilités, devait être à deux ou trois kilomètres. Avant de reculer, jusqu'à une clairière, où elle pourrait tourner, Mine voulut graver une dune d'où elle pensait mieux embrasser le sinistre. Pipo se précipita sur ses pas, mais si tremblant, si gémissant que, pour le calmer, elle dut le prendre dans ses bras et le baisser entre les deux oreilles. Vu d'en haut, le spectacle était terrifiant: le vent, un moment apaisé, se levait de nouveau et il

qui tintait à coups redoublés; bien que Mine ne l'eût entendue qu'une fois, elle la reconnut aussitôt: c'était Rose-Marie, la filleule de Rosamée. Mine porta la main à son coeur. Il lui semblait que le bronze sacré y éveillait de pénétrantes résonances, rendait la vie à sa conscience morte. Elle avait fait le mal: était-ce l'expiation qui commençait? Et d'autres sacrifices lui seraient-ils demandés encore? La peur la prit de je ne sais quel inconnu terrifiant; elle dévala la dune sans se préoccuper des ajoncs qui, au passage, accrochaient sa robe lamée d'argent. Elle ouvrait la portière de sa voiture quand, dans le sentier qui venait de l'Oasis, elle aperçut Rosamée qui accourait, les cheveux au vent, de l'épouvante dans les yeux. A sa vue, la jeune femme eut un instinctif mouvement de recul comme si, devant elle, le malheur surgissait sous une forme tangible. Puis, sans attendre une réponse, elle continua, haletante: — Avez-vous vu Françoise et Ryssette? — Mais non, j'arrive! Je me suis seulement détournée de mon chemin pour porter des hommes qui couraient au feu. — Zaïde était souffrante; Mi-guette, chez son père! Pendant que j'allais chercher à Bayonne des couleurs dont j'avais besoin, j'avais laissé ma fille à la garde de votre soeur. A mon retour, j'ai trouvé Mme Dorgères affolée dans la maison vide. Zaïde s'était levée pour avertir les voisins. Françoise avait couru chez le sacristain pour lui dire de sonner le tocsin et, pendant ce temps, Ryssette, qui jouait sur la terrasse, a disparu. (à suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) administratrice: Georges Pelletier, ad.

COMMERCES ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le marché du blé a encore été déprimé hier et une fois de plus le bas de 44 3/4 a été touché. A Chicago un nouveau bas a été établi à 42 7/8.

On estime que le montant des ventes effectuées pour exportation hier a été de plus d'un demi-million de boisseaux, ce qui fait environ 2 millions de boisseaux pour les deux premiers jours de la semaine.

D'après une déclaration faite aux Communes britanniques, il ressort que pour jouir de la préférence britannique, le blé canadien devra avoir été expédié directement d'un port canadien par les Etats-Unis mais sans être resté dans ce pays.

Les prix Hier lundi
Café (mars) 5.95 5.92
Coton (déc.) 6.02 6.06
Caoutchouc (mars) 3.50 3.66

L'emprunt On a rapporté hier que le montant total souscrit à l'emprunt lundi est de 40 millions. Hier les souscriptions ont aussi été reçues en grande quantité, mais on n'avait pas encore de chiffre précis de bonne heure ce matin.

Nouvel emprunt britannique Le gouvernement britannique vient d'annoncer qu'il lancera un nouvel emprunt de conversion au montant de 300 millions de livres sterling afin de couvrir les émissions qui viendront à échéance d'ici le 1er février.

Les rendements

Table with columns for stock types (Actions ordinaires, Actions privilégiées) and various companies like Am. Oil, C. Power, Bell Telephone, etc.

Cours des trusts fixes

Table listing fixed trusts such as Can. America Trusts, Can. Inter Trust, First Custodian, etc.

Souscriptions à l'emprunt national

Table showing subscription amounts for various institutions like Canadian Pacific Railway, British Northwestern Fire Insurance Co., etc.

1-Paul BENOIST, C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles

Les obligations

Table of government and provincial bonds from Dominion du Canada, Alberta, British Columbia, etc.

Table of municipal bonds from Alberta, British Columbia, Ontario, etc.

l'ère, la dépréciation et les impôts sont beaucoup plus élevés pour les utilités et constituent la plus forte proportion des dépenses annuelles totales à cause de l'énorme immobilisation de capital en usines, réseaux et outillage comparativement aux recettes, et à cause de la nécessité d'augmenter périodiquement ce capital d'exploitation.

La compagnie électrique type, si elle produit son électricité à la vapeur, a un volume de ventes annuel de seulement un cinquième de l'actif; si elle est hydro-électrique, le chiffre des ventes n'atteint parfois celui de l'actif que tous les huit ans; tandis que le chiffre d'affaires de l'entreprise ordinaire, usine ou maison de commerce, est d'une fois et demie à sept fois le capital placé.

Les fluctuations dans le prix des commodités ne laissent donc que peu de marge aux services publics car les frais fixes ne peuvent être réduits durant les périodes de ventes et de débit moindres.

En temps de crise, l'entreprise ordinaire cesse d'emprunter, diminue l'outillage — et parfois "ferme boutique" pour attendre le retour de la prospérité.

Les utilités publiques ne disposent pas des mêmes moyens. Elles doivent entretenir les mêmes usines, les mêmes réseaux de distribution et garder pratiquement le même nombre d'employés.

La plus importante raison pour laquelle les tarifs des services publics n'ont pas suivi la fluctuation du prix des commodités saute aux yeux, si l'on examine la courbe de ces tarifs depuis vingt-quatre ans.

Mais tandis que le coût de la vie augmentait constamment, le coût des services publics diminuait aussi constamment. A Montréal, les abonnés se sont vu accorder quatre diminutions des tarifs d'électricité depuis 1908; le tarif net actuel est moins du quart du tarif primitif.

Comme les tarifs d'électricité n'ont pas monté, mais qu'on contrairement ont constamment diminué quand le permettaient les conditions d'exploitation et d'augmentation de la consommation, on ne peut s'attendre à ce qu'ils diminuent maintenant. Les utilités pu-

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée (Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Table of stock market prices for various companies like Bell Telephone, Canadian Cement, etc.

Sur le Curb Cours fournis par la maison L.-J. Forget & Cie, 471, rue Saint-François-Xavier

Le marché des changes Cote des devises étrangères fournies par la maison L.-G. Beaubien et Cie, banquiers agents de change

Bourse de New-York Cours fournis par la maison GIFFORD & RAINVILLE, courtiers, 225, rue Notre-Dame ouest, Montréal

A WALL STREET Marché calme New-York, 2 (S. P. A.) — La monnaie britannique a un peu fléchi après une ouverture très forte.

Avez-vous besoin de bons livres? Adresser-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Harbour 1241).

MAURICE DUPRE, L.L., C.R., M.P. Solliciteur Général AVOCAT ET PROCUREUR

F.-Eugène Therrien AVOCAT EDIFICE METROPOLE 4 Notre-Dame est Suite 505

Gérard Raymond AVOCAT Suite 125, Insurance Exchange Building 276 ouest, rue Saint-Jacques

Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

PETIT-AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL "On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait La Fontaine

Notaires HARBOUR 7137 BÉLANGER & BÉLANGER Prêts hypothécaires 10 rue St-Jacques est - Montréal

Les obligations

Table of government and provincial bonds from Dominion du Canada, Alberta, British Columbia, etc.

Table of municipal bonds from Alberta, British Columbia, Ontario, etc.

l'ère, la dépréciation et les impôts sont beaucoup plus élevés pour les utilités et constituent la plus forte proportion des dépenses annuelles totales à cause de l'énorme immobilisation de capital en usines, réseaux et outillage comparativement aux recettes, et à cause de la nécessité d'augmenter périodiquement ce capital d'exploitation.

La compagnie électrique type, si elle produit son électricité à la vapeur, a un volume de ventes annuel de seulement un cinquième de l'actif; si elle est hydro-électrique, le chiffre des ventes n'atteint parfois celui de l'actif que tous les huit ans; tandis que le chiffre d'affaires de l'entreprise ordinaire, usine ou maison de commerce, est d'une fois et demie à sept fois le capital placé.

Les fluctuations dans le prix des commodités ne laissent donc que peu de marge aux services publics car les frais fixes ne peuvent être réduits durant les périodes de ventes et de débit moindres.

En temps de crise, l'entreprise ordinaire cesse d'emprunter, diminue l'outillage — et parfois "ferme boutique" pour attendre le retour de la prospérité.

Les utilités publiques ne disposent pas des mêmes moyens. Elles doivent entretenir les mêmes usines, les mêmes réseaux de distribution et garder pratiquement le même nombre d'employés.

La plus importante raison pour laquelle les tarifs des services publics n'ont pas suivi la fluctuation du prix des commodités saute aux yeux, si l'on examine la courbe de ces tarifs depuis vingt-quatre ans.

Mais tandis que le coût de la vie augmentait constamment, le coût des services publics diminuait aussi constamment. A Montréal, les abonnés se sont vu accorder quatre diminutions des tarifs d'électricité depuis 1908; le tarif net actuel est moins du quart du tarif primitif.

Comme les tarifs d'électricité n'ont pas monté, mais qu'on contrairement ont constamment diminué quand le permettaient les conditions d'exploitation et d'augmentation de la consommation, on ne peut s'attendre à ce qu'ils diminuent maintenant. Les utilités pu-

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée (Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Table of stock market prices for various companies like Bell Telephone, Canadian Cement, etc.

Sur le Curb Cours fournis par la maison L.-J. Forget & Cie, 471, rue Saint-François-Xavier

Le marché des changes Cote des devises étrangères fournies par la maison L.-G. Beaubien et Cie, banquiers agents de change

Bourse de New-York Cours fournis par la maison GIFFORD & RAINVILLE, courtiers, 225, rue Notre-Dame ouest, Montréal

A WALL STREET Marché calme New-York, 2 (S. P. A.) — La monnaie britannique a un peu fléchi après une ouverture très forte.

Avez-vous besoin de bons livres? Adresser-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Harbour 1241).

MAURICE DUPRE, L.L., C.R., M.P. Solliciteur Général AVOCAT ET PROCUREUR

F.-Eugène Therrien AVOCAT EDIFICE METROPOLE 4 Notre-Dame est Suite 505

Gérard Raymond AVOCAT Suite 125, Insurance Exchange Building 276 ouest, rue Saint-Jacques

Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

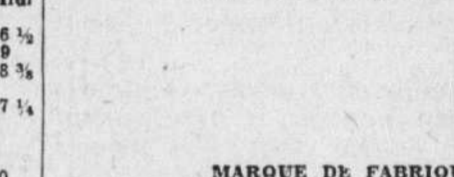
PETIT-AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL "On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait La Fontaine

Notaires HARBOUR 7137 BÉLANGER & BÉLANGER Prêts hypothécaires 10 rue St-Jacques est - Montréal



DORMEZ

Lorsque vous ne pouvez dormir, c'est parce que vos nerfs sont en empêchement. Vous ne devez pas passer une nuit sans sommeil s'il y a de l'Aspirine à la main! Prenez-en deux tablettes et absorbez un peu d'eau chaude puis allez vous coucher.



Les Ingénieurs Associés LIMITEE INGENIEURS CONSEILS

Raymond Beausoleil, I.C. Spécialité: COMBUSTION CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS HOPITAUX — CONCIERGERIES

Blain & Pinard AVOCATS Immeuble Duluth, chambre 22 - Lane, 2143

Blain & Pinard AVOCATS Immeuble Duluth, chambre 22 - Lane, 2143

CARTIER, BARCELO & RIVARD AVOCATS Chambre 926, "Tramways Bldg"

MAURICE DUPRE, L.L., C.R., M.P. Solliciteur Général AVOCAT ET PROCUREUR

F.-Eugène Therrien AVOCAT EDIFICE METROPOLE 4 Notre-Dame est Suite 505

Gérard Raymond AVOCAT Suite 125, Insurance Exchange Building 276 ouest, rue Saint-Jacques

Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

PETIT-AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL "On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait La Fontaine

Notaires HARBOUR 7137 BÉLANGER & BÉLANGER Prêts hypothécaires 10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur Téli. Plateau 6717 Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C., I.E.

LA VIE SPORTIVE

Des changements aux règlements de la N.H.L.

Toronto, 2. — Les grévistes de la Ligue de Hockey Nationale seront suspendus s'ils refusent d'accepter les conditions de leurs clubs après que le président Calder aura jugé les conditions raisonnables. D'après les nouveaux règlements, les clubs du circuit doivent soumettre au président les offres faites aux joueurs qui refusent de signer leurs contrats et si dans l'opinion de la fédération de notre circuit professionnel les conditions sont raisonnables, le président a le pouvoir de suspendre les récalcitrants.

Parmi ceux qui peuvent encourir les foudres de M. Frank Calder nous relevons les noms de Frank Hoocher, Earl Siebert, Reg Noble, Hooley Smith, Archie Wilcox, Lorne Chabot et Harold Cotton.

A l'assemblée des gouverneurs tenue lundi soir à Toronto, le président Calder a donné une interprétation des règlements et quelques légers changements ont été faits. La ligue a décidé de réduire à quatorze joueurs le maximum d'une équipe, au lieu de quinze, et de porter à dix le minimum, au lieu de huit.

L'avenir chaque équipe devra avoir un capitaine sur la glace. Au cas où celui-ci serait expulsé du jeu, il devra avoir un remplaçant et seul le capitaine pourra demander des explications au sujet des décisions rendues par les arbitres.

Les joueurs qui lanceront la rondelle à l'autre extrémité de la glace cette saison devront bien calculer leurs lancers, car si la rondelle va au dehors de la surface de la glace, le joueur qui aura fait le lancer sera expulsé pour deux minutes.

Une punition pour le match sera imposée au joueur qui frappera ou qui tentera de frapper un joueur rival avec son patin, mais au bout de cinq minutes son club pourra envoyer un autre joueur sur la glace.

Le règlement qui prévoit une punition majeure pour le joueur qui blesse un adversaire à la figure ou à la tête a été quelque peu modifié. A l'avenir cette règle s'appliquera seulement au joueur qui portera son bâton au-dessus des épaules.

Ballon au panier au National

La première partie opposait les Violets aux Rouges. Les Violets prirent une grosse avance de 12 à 4 dès le début de la rencontre et ils ne complètent que cinq points de plus jusqu'à la fin. L'autre Guay et ses Rouges prirent le chemin perdu petit à petit. Ils sortirent du plancher avec un point à leur crédit. La rencontre en elle-même était bien aussi égale que le résultat l'indiquait et on pouvait remarquer que le jeu s'améliore de beaucoup. Il est assez difficile de mentionner les étoiles des deux équipes, car tous jouèrent avec acharnement durant toute la partie. Résultat 17-17.

Violets: Cadotte 0, Coleu 0, Cyr, 7, Coward 0, Gavagan 0, Cloutier 10 et Latour 0.

Rouges: M. Guay 0, Nuckle 1, Kendall 4, Macé 5, Branchaud 0, Roy 1 et Guay 6.

Le 2ème engagement de la soirée débuta à une vive allure et le jeu était tellement serré qu'au repos, les Blancs ne menaient que par 9 à 7. Cette dernière équipe continua à augmenter son avance et cinq minutes avant la fin les points étaient de 19 à 13 en leur faveur. Jimmy Willis déclancha alors une attaque pour les Verts et son patin donna le signal à ses copains, qui ne tardèrent pas à égaliser le résultat à 19-19. N'ayant plus qu'une minute à jouer, Gagnon entra un point sur un "free shot" pour donner l'avance aux Verts. Cependant, Panneton, Lippé et Cholette prirent de nouveau l'avance avec un magnifique panier tiré de près, c'est alors que Marcel Deschamps sauva la partie pour les Verts en entrant un "free shot" sur une faute technique des Blancs. Résultat 21-22.

Alignements: Verts: Deschamps 10, Dineen 3, Gagnon 2, Roy 1, Willis 5, Robert 0.

Blancs: Cholette 4, Lippé 5, Dubois 2, Hamel 3, Panneton 7, Casey 0 et Broadvest 0.

Polo aquatique au National

Ce soir, à 8 heures 15, aura lieu la première partie de "polo aquatique" intérieur. Le programme comprendra aussi des courses de 50 verges style libre, 50 verges à la brassée, 50 verges sur le dos, une course à relais et des plongeurs de fantaisie. La partie de polo promet d'être très contestée avec des étoiles telles que Jodoin, Racicot, Toupin, Audet, Ledoux, ainsi que le jeune Cadieux, qui promet beaucoup pour l'avenir.

La balle sera mise au jeu par le B. P. J.-L. Paré, S.J., amonieur général de l'A. C. J. C. et accompagné de MM. Lionel Leroux, N.P., président général de l'A. C. J. C., et Rodolphe Godin, président du National.

L'annonceur sera M. Gilbert Latour, président de la commission du sport au National et vice-président de la Commission de polo aquatique. L'arbitre sera Roger Latourelle, les juges de but, Maurice Chabot et Roland Briault. Le chronométrateur Lucien Demers, assisté de l'instructeur Emile Bouchard.

L'entrée sera gratuite et le public est cordialement invité à assister à cette partie qui aura lieu à 8 heures 15 p.m.

Le tournoi se continue à l'International

Depuis près d'une semaine, les fervents du pugilat attendent avec impatience de voir les semi-finales du tournoi des poids légers qui doivent être tenues ce soir entre les quatre aspirants suivants: Legros, Loubier, Carufel et Girardin. Enfin, tout est prêt pour cette fameuse séance, et dans quelques heures, nous aurons le plaisir d'assister à la dernière élimination qui établira une fois pour toutes quels seront les deux aspirants, qui survivront pour ensuite participer en finale pour le titre de champion de la province, qui sera tenue probablement la semaine prochaine.

Tous les boxeurs au nombre de dix, sont en excellente condition et attendent avec impatience le signal des hostilités. Le promoteur Racicot est des plus satisfaits sous tous les rapports, et se dit confiant que son tournoi rapportera un glorieux succès et à tous points de vue. A mesure que les jours approchaient, dit-il, je sentais qu'il y avait un intérêt local, comme il est rare de constater, vu que sur dix figurants au programme, neuf sont des locaux. M. Racicot a en effet pris tous les arrangements voulus pour offrir une "carte" irréprochable.

POUR VOUS, MESSAMES
Oui, elles seront admises aux séances du promoteur Racicot pour un prix très spécial à partir de ce soir, et n'oubliez pas que les prix d'admission sont les plus populaires.

LE PROGRAMME
Le programme de ce soir comporte deux finales et trois préliminaires, et voici plus de détails:

2 finales de dix rondes: Loubier, Girardin, Legros et Carufel (pour le championnat poids léger de la province).

Semi-finale de huit rondes: Eddie Martin vs Biff Lemieux.

2 six rondes: Paul Mecteau vs Phil Latouf, Tony Fugazi vs René Mercier.

N'est-ce pas là un programme de choix et qui sera rempli d'action? Chose certaine, les amateurs en verront passer de belles, car il y a au programme de tout ce que l'on peut désirer en fait de boxe, des boxeurs, des batailleurs et des durs cœurs. En un mot, toutes les rencontres de ce soir, sauront satisfaire même les plus difficiles.

Le premier combat de la soirée commencera à 8 h. 15 précises. Donc, ce soir, au Club International, angle des rues St-André et Ste-Catherine.

Gaudette est forcé d'abandonner

Le promoteur Ray Lamontagne a donné, lundi soir dernier, au marché Saint-Jacques sa première séance de lutte de la saison et cette première séance fut un véritable succès au point de vue sportif. Les athlètes aux prises ont donné d'intéressantes exhibitions et les spectateurs ont semblé très satisfaits des rencontres à l'affiche.

La lutte principale mettait aux prises Paul Gaudette, avantageusement connu du public montréalais, et Ted Germaine, l'un des meilleurs lutteurs de l'état de Massachusetts. Après un combat rapide, intéressant et assez rude, le gars de Boston a obtenu la victoire lorsque le lutteur local ne put revenir dans l'arène pour l'engagement final après que les deux lutteurs eurent pris chacun une chute. Gaudette s'assura la première en 12 minutes et 55 secondes, tandis que Germaine colla les épaules de son rival en 6 minutes et 10 secondes. Dans ce dernier engagement Gaudette se tressaillait un nerf du cou et dut concéder la victoire à son rival.

La semi-finale fut probablement la plus intéressante rencontre de la soirée. Elle fut du moins la plus mouvementée et la plus excitante. Les deux mi-lourds aux prises ne se ménagèrent pas et à un certain moment où les deux athlètes roulèrent en bas de l'arène la bataille se continua sur le parquet au milieu des spectateurs. Cette rencontre était de 2 dans 3, limitée à une heure et après que Stockton eut pris la chute initiale en 29 minutes et 5 secondes et que Hephesto eut terrassé le lutteur local en 15 minutes et 15 secondes, l'arbitre McKimmis accorda la décision au lutteur de Boston à l'expiration du temps réglementaire et ce verdict fut très populaire.

La rencontre la plus rude de la séance fut celle qui mit en présence John Paradis et Fred Bruno, l'Italien de Boston, qui est un dur à cuire, malmena l'ancien champion du monde des poids légers, mais de temps à autre Paradis rendait le change à son adversaire, à la grande satisfaction de l'assistance, et lorsque l'arbitre accorda la victoire au boxeur locale aux points, à l'expiration des trente minutes, il fut l'objet d'une ovation, tandis que son adversaire était hué par les spectateurs à cause de ses tactiques déloyales.

Comme lever de rideau, Sam Chuck a remporté une nouvelle victoire en obtenant une chute en 11 minutes et 50 secondes sur Roland Brousseau, pendant que John Marchand prenait une chute sur Roger Sauvageau en 16 minutes et 50 secondes dans un assaut limité à 15 minutes.

Johnny Bélanger et Bill O'Brien fournirent la rencontre la plus rapide de la soirée et après un match très scientifique de quinze minutes, l'arbitre déclara le match nul.

Le promoteur Lamontagne organise pour lundi soir prochain une autre soirée au marché Saint-Jacques et le programme promet d'être éclipser tout ce qui a été vu jusqu'ici à Montréal chez les poids légers.

Canadien et Montréal se préparent

Les amateurs de hockey attendent avec impatience l'inauguration des séries de la Ligue de Hockey Nationale et si l'on tient compte de l'intérêt que l'on porte aux pratiques de nos deux clubs locaux, l'on peut prévoir une saison très fructueuse pour le Canadien et les Maroons. Hier soir, plus de huit mille personnes se sont rendues au Forum pour voir nos club locaux à l'oeuvre et les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements et leur encouragement aux portecouleurs des deux équipes.

La pratique du Canadien a démontré que les hommes de Newsy Lalonde sont anxieux de se lancer dans la lutte afin de décrocher le titre qu'ils ont perdu l'an dernier, alors que les Leafs de Toronto ont gagné la série finale de la ligue.

Tous les portecouleurs des Habitants étaient au poste et l'instructeur Lalonde décida de diviser son équipe en deux camps afin de pouvoir mieux juger de la valeur de ses hommes et de se rendre compte des meilleures combinaisons. Morenz, Joliat et Johnny Gagnon formeront la première ligne d'attaque, tandis que Lépine, Larochelle et Mondou constitueront la deuxième ligne d'avants, pendant que Léonard Goudreau, Georges Mantha et Paul-Marcel Raymond s'uniront pour attaquer les buts ennemis. Ces trois lignes firent un excellent travail et tout semble indiquer que le gérant Dandurand se servira de ces trois pour combattre les autres clubs du circuit Calder cet hiver.

Burke, Sylvio Mantha, Albert Lévesque et Carson formaient les lignes de défense devant les filets gardés par Roland Beaudry et George Hainsworth, tandis que McCartney, une recrue du Bleu Blanc Rouge, fut également envoyé sur la glace pour remplacer l'un des avants.

Archie Wilcox et Hooley Smith n'ont pas encore signé leur contrat avec le Montréal et hier soir, quoique présents comme spectateurs, ils n'ont pas pris part à la pratique des Maroons, mais le président Strachan espère pour faire accepter ses conditions aujourd'hui, Wilcox sera probablement vendu aux Ailes Rouges de Détroit tandis que Smith sera gardé avec le Montréal.

Le club Montréal aura une autre pratique ce soir, de sept à huit heures, et il en sera de même pour demain. Samedi, le club de M. Strachan sera opposé aux Bouledogues de Windsor, de la Ligue Internationale, dans une joute d'exhibition sous les auspices du club Kiwanis.

Le Canadien part ce soir pour Syracuse où il jouera contre les Stars demain soir dans un match exhibition, tandis que dimanche soir prochain les Habitants rencontreront les Bruins de Boston dans une partie d'exhibition à Québec.

Les champions victorieux

Kingston, 2. — Les Leafs, de Toronto, champions du monde au hockey professionnel, ont fait l'inauguration de leurs séries d'exhibitions lundi soir dernier alors qu'ils étaient opposés aux Stars, de Syracuse, de la ligue Internationale. Les hommes de Connie Smythe sont sortis victorieux par un résultat de 5 à 3, et c'est Joe Primeau qui a remporté les honneurs de la joute en enregistrant trois points pour son club.

Composition des équipes:

TORONTO	SYRACUSE	
Chabot	but	Grant
Hornor	défense	Robertson
Clancy	défense	Savage
Primeau	centre	Fields
Jackson	avant	Martin
Conacher	avant	Markle
Toronto, subs: Darragh, Cotton, Bailey, Day et Levinsky.		
Syracuse, subs: Teasdale, Miller, Blair, Doraty, Gracie, Thoms, Boll, Drouillard, Downey, Sands, Hallett.		
Arbitre: Brennan.		

Première période	
1. Toronto: Primeau	10.20
2. Toronto: Conacher (Primeau)	1.00
3. Toronto: Primeau	4.10
4. Syracuse: Doraty	2.00
5. Syracuse: Gracie	2.20
Punitions: Jackson, Markle.	

Deuxième période	
6. Toronto: Day	4.10
Punition: Boll.	
Troisième période	
7. Syracuse: Blair-Hallett	4.10
8. Toronto: Primeau-Conacher	15.00
Punition: Hornor.	

Les débuts de Mike Aritakos

L'International Sporting Club sera demain soir le théâtre d'une des meilleures séances de lutte encore organisées par le promoteur Georges Deslongchamps, et cinq combats seront à l'affiche. En plus de nombreux lutteurs bien connus tels qu'Albert Beaucaire, Bill O'Brien, Roland Labrie, Armand Courville et le fameux lutteur barbu de la Maison de David, Cyclone Mitchell qui a causé toute une sensation la semaine dernière en remportant la victoire sur Sam Chuck, lors de sa première apparition dans l'arène locale, le promoteur aura aussi à l'affiche de nouvelles figures, entre autres un lutteur grec du nom de Mike Aritakos dont on dit beaucoup de bien.

Un concours pour amateurs de hockey

La date du 10 novembre, qui marque l'ouverture de la saison de la Ligue Nationale de Hockey, suscite un intérêt accru du fait de l'annonce qu'un concours pour amateurs de hockey, dans toute l'étendue du pays, va être de nouveau lancé par les manufacturiers des cigarettes Turret.

L'on se souvient du succès colossal qu'a obtenu le concours de la dernière saison, plus de trois millions d'entrées ayant été enregistrées aux quartiers généraux du concours, à Montréal. Il n'est pas nécessaire de voir les équipes à l'oeuvre pour pouvoir donner un estimé précis de la capacité de comptage des lignes d'avant des différents prétendants au championnat mondial de hockey. Si la fortune vous sourit, si vous surveillez, dans votre journal local, les résultats des parties de chaque jour, vos chances de gagner sont aussi bonnes que si vous pouvez assister à toutes les joutes.

Les entrées de la ligue pour la saison 1932-1933 ressemblent passablement à celles de l'an dernier, avec l'adjonction d'un nouvel aspirant canadien, l'Ottawa, qui réintègre la ligue après un an d'absence. A l'exception des Maple Leafs de Toronto et des New-York Rangers, toutes les équipes vont afficher des cadres ou seront en évidence plusieurs figures nouvelles. De vieux favoris porteront des uniformes nouveaux et plusieurs amateurs éminents paraîtront pour la première fois dans les rangs des professionnels de la Ligue Nationale de Hockey.

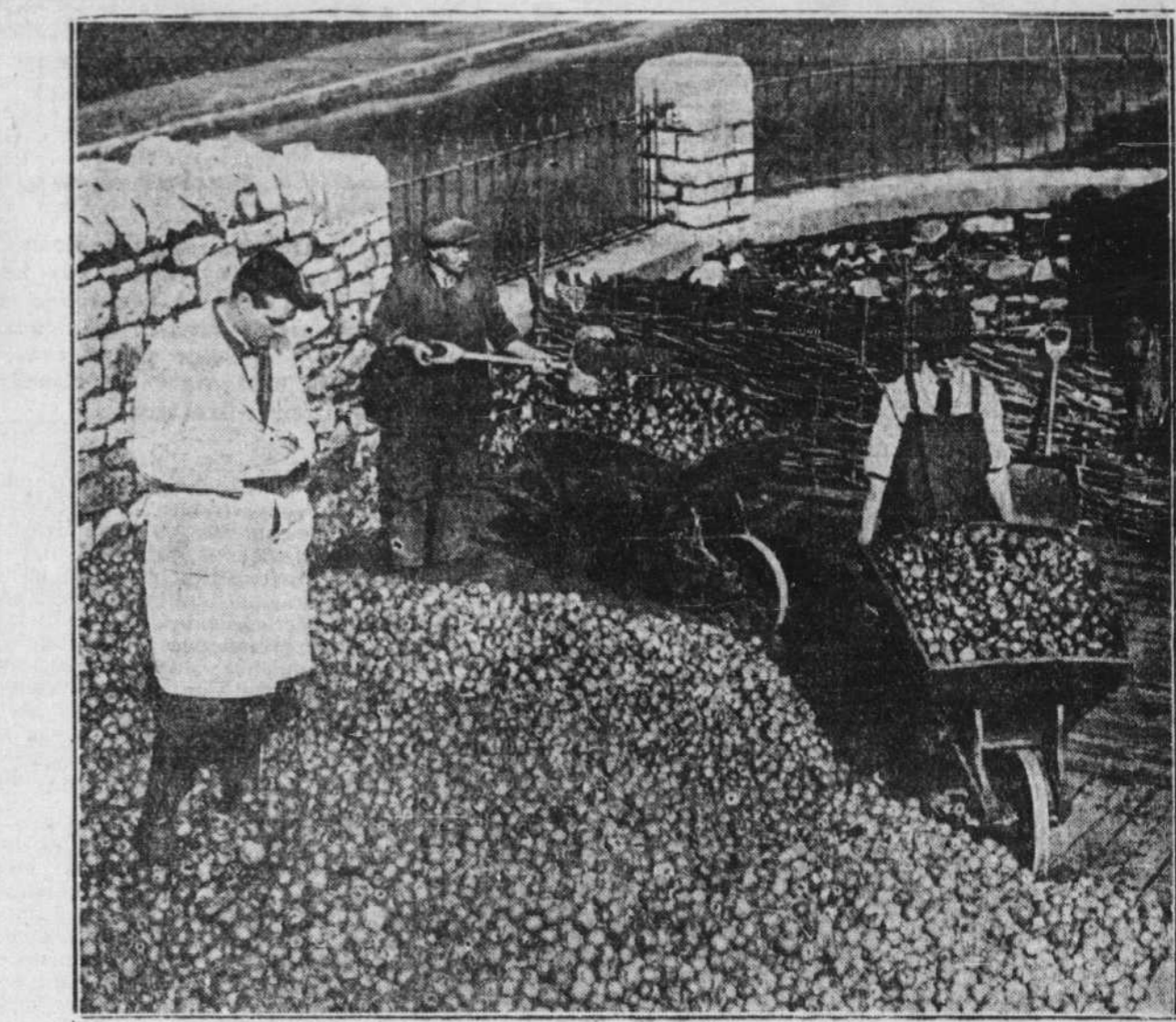
Chaque amateur de hockey au Canada accueillera avec joie cette nouvelle concernant le concours de hockey Turret et se rappellera que les prix furent gagnés par plusieurs réponses qui furent expédiées pendant les jours d'ouverture du concours l'an dernier. Plusieurs concurrents avisés, l'an dernier, en voyant leurs réponses chaque jour, recueillant leurs moyennes à mesure que leur parvenaient de nouveaux records. Ce plan est sûr en ce qu'il permet aux concurrents de varier leurs pronostics suivant le jeu des diverses équipes et le nombre de points qu'elles enregistrent — et, après tout, plus l'on envoie de réponses, meilleures sont les chances que l'on a de gagner.

Les joueurs à la pratique

La ligue de hockey Mont-Royal, qui doit ouvrir la saison régulière dimanche prochain à l'Aréna de l'avenue Mont-Royal, et qui donnera deux parties d'exhibition demain, a commencé de mettre ses joueurs à la pratique. Plus de 500 amateurs ont assisté à celle de la veille de la Toussaint.

Voici les noms des joueurs connus à date, suivis du nom de leur gérant:

U. de M. — J. Martel, P. Elie, P. Berthiaume, W. Walker, G. Walker, G. Jarry, R. Gagné, J. Morin, G. Dubé, P. Prevost, P.



LE CIDRE BRITANNIQUE — A la cidrerie modèle de l'Université de Bristol. Le triage des pommes.

Gouin, G. Sullivan, Dr Corrigan, gérant.

Lafontaine. — H. Gagnon, G. Michaud, J. Gervais, S. Shearer, H. Grant, A. Valois, S. Valois, G. LeRoux, O. Thibeault, G. Gravel, R. Hill, Ildège Gervais, gérant.

Verdun. — R. Boulanger, T. Raymond, P. Bennett, C. Seale, G. Gravel, R. Reeves, R. Bélanger, R. Lafontaine, A. Bergeron, D. Séguin, G. Rivard, A. Therrien, gérant.

Champêtre. — A. Bernier, P. Laporte, P. Leduc, P. Bellehumeur, F. Cadorette, P. Archambault, H. Curran, R. Dupré, E. Wheeler, G. Wait, H. Martineau, gérant.

Aurèle Joliat sous contrat

M. Jos. Cattarinich nous a informé ce midi que le vaillant petit ailier de droite du Canadien, Aurèle Joliat, a signé son contrat avec le Bleu Blanc Rouge cet avant-midi et qu'il sera de nouveau avec les Habitants cette saison. M. Cattarinich nous a également annoncé que Marty Burke acceptera les conditions du Canadien et qu'il signera aujourd'hui même. Avec l'engagement de ces deux joueurs le Canadien se trouve maintenant au grand complet.

Exposition à bord de l'"Aurania"

M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, a accepté d'inaugurer l'exposition du "Club de publicité de Montréal", qui sera tenue à bord de l'"Aurania", de la ligne Cunard, les 15, 16 et 17 courant. Le paquebot sera au quai no 2.

Les visiteurs pourront examiner ou visiter le navire pendant cette exposition qui permettra de plus de se familiariser avec tous les modes ou médiums de publicité connus. Il est question que l'hôtel des postes organisera un bureau de poste à bord de l'"Aurania" et que les personnes qui le désireront pourront envoyer un message à leurs amis à bord de cet océanique. Une compagnie de radio y exposera un poste radiophonique en miniature.

Dans la salle à dîner, on servira le déjeuner et le thé.

Nouveaux officiers de la section St-Jacques

Au cours de la réunion de la section Saint-Jacques, de la société St-Jean-Baptiste, tenue récemment, eurent lieu les élections des officiers pour le terme 1932-1933.

En voici le résultat: président, M. Edmond La Roche; vice-présidents, MM. A. L. Phaneuf et Lactance Trudeau; secrétaire, M. Romeo Cusson; trésorier, M. Alexandre Rochon; conseillers, MM. Denys Fournier et Jules Veer; com-

missaire ordonnateur, M. E. H. Lafrènière.

M. l'abbé Aimé Désorey a bien voulu accepter la charge d'aumônier.

Présidait les élections, M. Alphonse Phaneuf, directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste.

On a décidé de tenir un grand concours de recrutement afin de réveiller l'ardeur des membres. Plusieurs résolutions importantes furent adoptées et toutes avaient pour but de promouvoir les intérêts de notre race.

Retraite annuelle à la Congrégation

La retraite annuelle des Enfants de Marie de la Congrégation de Notre-Dame s'ouvrira le mardi, 8 novembre, à 3 h. et quart p. m. pour se terminer le samedi, 12 novembre. M. André Pustienne, P. S. S., directeur de la Société, en sera le prédicateur. Toutes sont invitées à y prendre part.

Association des citoyens du quartier Mont-Royal

L'assemblée régulière des membres de cette association, laquelle devait avoir lieu ce soir, à 8 h. 30, a été remise, pour raison majeure, à mercredi le 9 novembre, à la même heure. Le conférencier invité est M. J. A. Leclair, lequel traitera du système boroughs.

Concours de Hockey Turret

Premier Prix \$1,000.00 • 118 Prix en Argent

— Le concours se terminera le 7 janvier 1933 —

Estimez le nombre de points enregistrés par chaque équipe dans la Ligue Nationale de Hockey jusqu'au 18 janvier inclusivement. Toutes les entrées doivent être envoyées le ou avant le 7 janvier 1933.

- 1er PRIX - - \$1,000.00
- 2ème PRIX - - \$250.00
- 3ème PRIX - - \$100.00
- 15 PRIX de \$10.00 • 100 PRIX de \$5.00

La saison du hockey revient! Neuf équipes de rudes frappeurs et de rapides patineurs vont se disputer la victoire à ce bon vieux sport aux mille émotions.

Quelle est leur valeur comme frappeurs? Vous vous y connaissez en hockey—il vous sera donc facile de calculer la capacité de comptage des diverses équipes et gagner un beau prix en argent dans ce grand Concours de Hockey.

Votre fournisseur vous fournira les formules officielles d'entrée. Il n'y a pas de limite au nombre d'estimés que vous pouvez envoyer. Le panneau de devant d'un paquet de cigarettes Turret (de 20) avec portion du timbre d'ac-

quis y attachée doit accompagner chaque entrée.

Vous fumez des cigarettes—fumez donc les Turrets et utilisez les panneaux de devant dans cette course aux prix en argent.

RÈGLES DU CONCOURS

- Ce concours est ouvert à tout habitant du Canada, sauf aux employés de Imperial Tobacco Company of Canada, Limited.
- Les prix seront décernés à ceux qui estimeront exactement, ou aussi approximativement que possible, le nombre réel de points enregistrés par chaque équipe dans la Ligue Nationale de Hockey jusqu'aux parties jouées le 18 janvier 1933 inclusivement.
- Les estimés devront être faits sur des formules à cette fin que vous pourrez vous procurer chez votre fournisseur, ou sur des morceaux de papier découpés de la grandeur de ces formules.
- Chaque concurrent ou concurrente pourra envoyer autant d'estimés qu'il lui plaira, mais chaque estimé devra être accompagné du panneau de devant d'un paquet de cigarettes Turret (de 20) avec portion du timbre d'acquis y attachée.
- Toutes les entrées doivent être adressées au Concours de Hockey des Cigarettes Turret, Case postale 2500, Montréal, P.Q., le ou avant le 7 janvier 1933.
- Il ne sera pas décerné plus d'un prix par individu.
- Au cas d'égalité parmi les concurrents à un même prix, les juges se réservent le droit de diviser le prix entre les concurrents.
- Les chiffres officiels des points enregistrés par la Ligue Nationale de Hockey serviront pour décider des vainqueurs dans ce concours. Un comité de juges compétents examinera et inscrira les estimés entrés dans ce concours. En soumettant un estimé, chaque concurrent s'engage à accepter la décision des juges comme finale.
- Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, n'entrera en correspondance avec aucun concurrent.

Demandez à votre fournisseur des formules d'estimés.

SPÉCIMEN DE FORMULE D'ESTIMÉ

Cet estimé et les autres supplémentaires devront être envoyés par poste au Concours de Hockey des Cigarettes Turret, Case postale 2500, Montréal, P.Q., le ou avant le 7 janvier 1933.

Equipe	Total des Points Enregistrés jusqu'au 18 janvier 1933 inclusivement	Total Estimé des Points à Être Enregistrés jusqu'au 18 janvier inclusivement
BOSTON	59
CANADIENS	45
TORONTO	72
CHICAGO	36
RANGERS	74
MAROONS	69
DETROIT	45
AMERICANS	40
OTTAWA	Ottawa n'a pas joué en 1931-32

NOM.....

ADRESSE.....

Les noms des gagnants seront publiés le ou vers le 15 fév. 1933.

Qualité et Douceur

Turret

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED.

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

L'armée de la faim à Londres

Ses délégués n'ont pu présenter leur requête au Parlement — La police a eu fort à faire pour rétablir l'ordre dans les rues et sur les places qui environnent les édifices parlementaires

Londres, 2 (S.P.C.) — Les gens de l'armée de la faim n'ont pu présenter au Parlement leur requête pour demander une meilleure distribution des allocations de chômage, mais la police a eu fort à faire pour rétablir l'ordre dans les rues et sur les places qui environnent les édifices du Parlement.

Les chefs de l'armée de la faim qui a convergé vers Londres de tous les coins de l'Angleterre avaient voulu présenter leur cause devant la Chambre des Communes, mais la permission leur a été refusée parce que la tradition veut qu'une requête soit toujours présentée par un membre de la Chambre. Le bruit s'est alors répandu qu'un bon nombre d'entre eux avaient l'intention de forcer les portes du Parlement. La police dispersa à coups de bâton les processions qui se formaient dans différents coins de la ville et procéda sans plus tarder à l'arrestation du chef communiste Walter Hanington, qui commande l'armée de la faim, et qui a été accusé d'avoir incité la police de Londres à la révolte.

Les sans-travail se dirigèrent alors vers le Parlement par petits groupes. Vers 7 h. 30 — c'était l'heure où l'armée devait se présenter devant le Parlement — des milliers de spectateurs étaient massés dans toutes les rues environnantes. De nombreux policiers gardaient les portes du Parlement et de forts détachements avaient été réunis à Scotland Yard pour être prêts à répondre au premier appel. A 8 h., la foule était descendue dans la rue, bloquant la circulation.

Alors les policiers à cheval sortirent lentement à la file de l'enceinte de Scotland Yard et commencèrent à dégager les abords du Parlement. Ils furent huant copieusement, mais pendant quelque temps la plupart des gens et les policiers eux-mêmes s'amuserent comme s'il se fut agi d'une partie de plaisir. Rendu au Trafalgar Square cependant, les choses se gâtèrent et pendant près de trois heures les policiers se servirent libéralement de leurs bâtons pour chasser les émeutiers des rues et des places bien connues qui portent le nom de Pall Mall, Strand, Whitehall et Victoria Embankment. Les émeutiers causèrent des dommages assez considérables et les blessés furent assez nombreux. Plusieurs des gens qui sortaient vers onze heures des théâtres fashionables durent avoir recours à la protection de la police.

Assermentation du Dr Bruce

Toronto, 2 (S.P.C.) — Le Dr Herbert A. Bruce a été assermenté hier comme lieutenant-gouverneur d'Ontario, au cours d'une simple et brève cérémonie; c'est le 15e lieutenant-gouverneur de cette province. Le Dr Bruce est un médecin et chirurgien éminent.

Son honneur M. Bruce n'occupera la résidence gubernatoriale qu'après Noël, et il rencontrera les citoyens d'Ontario pour la première fois, officiellement, à la réception du nouvel an.

A Outremont

L'assemblée mensuelle régulière du Conseil aura lieu ce soir, à 8 h. 30 à l'hôtel de ville, chemin Sainte-Catherine.

Parmi les questions présentées, l'on discutera le budget pour l'année 1933.

L'embargo sur le bétail canadien

La Chambre des Communes britannique décide de le lever dans le Royaume-Uni

Londres, 2 (S.P.C.) — La Chambre des Communes hier a décidé à l'unanimité de lever l'embargo imposé sur les importations de bétail canadien dans le Royaume-Uni. La Chambre a décidé de lever l'embargo après avoir approuvé la clause du contingentement de la viande du traité d'Ottawa par un vote de 302 à 65.

M. Malcolm MacDonald, fils du premier ministre et sous-secrétaire d'Etat pour les Dominions, a expliqué qu'il n'était plus nécessaire d'exclure le bétail canadien de la Grande-Bretagne pour cause de maladie. Le bétail ne sera plus détenu qu'une journée dans les ports canadiens au lieu de trois jours parce que l'on a constaté que la durée du voyage était assez longue pour permettre de constater les maladies dont le bétail pourrait être atteint.

L'embargo sera donc levé dès que les accords d'Ottawa seront devenus loi, c'est-à-dire probablement à la fin de la semaine. Le bill est maintenant à l'étude en comité et il est tout probable qu'il subira la troisième lecture aujourd'hui même. Il est peu probable qu'il rencontre de l'opposition à la Chambre des Lords.

Cercle Champoux

Saint-Polycarpe, 2. — Mardi, le 18 octobre, le Cercle Champoux faisait l'élection de ses nouveaux officiers.

Furent élus: président, Edgar Lalonde; vice-président, Uric Gareau; secrétaire-trésorier, Louis Ranger; 1er conseiller, Jean-Marie Pilon; 2e conseiller, Lucien Bourgon.

Les membres sortant de charge sont: MM. Gilles Lortie, ex-président, Réal Aubry, ex-secrétaire-trésorier, Léopold Brunet, ex-premier conseiller, Jean-Julien Gareau, ex-deuxième conseiller.

Le Cercle Champoux, fondé il y a un an à peine, compte plus de vingt-cinq membres. Ce sont, outre ceux déjà mentionnés, MM. Robert Latreille, Florent Thauvette, Oscar Ménard, Maurice Poirier, Jos. Édouard Poirier, Victor Lalonde, Paul-Émile Daoust, Patrick Lauzon, Léo Chatelets, Roland Lalonde, Bruno Bourgon, Benoît Bourgon, Roger Gareau, François d'Assise Bissonnette, Armand Leroux, Raymond Théoret et Réal Boursier.

Ambassadeur américain en Pologne

Washington, 2. (SPA) — Le président Hoover a annoncé hier la nomination de M. F. Lamont Belin, de Waverley, et de Washington, comme ambassadeur des États-Unis en Pologne. Ce poste est devenu vacant l'été dernier par la démission de M. John N. Willys, qui est revenu au pays pour voir à ses affaires.

Belin a été pendant plusieurs années dans le service étranger, mais il avait démissionné il y a plus d'un an; sa nomination est une nomination politique. Le nouvel ambassadeur a 51 ans et est à Scranston. Il est allié à la famille Dupont et est indépendant de fortune. Il a été secrétaire général de la délégation américaine à la conférence navale de Londres en 1930.

Mort d'un sénateur français

Rennes, 2. — Le sénateur Léon Jenouvrier, ancien vice-président du Sénat français, est décédé à Rennes à l'âge de 66 ans.

Les préférences britanniques

Les marchandises canadiennes envoyées en transit par les États-Unis bénéficieraient de préférences britanniques, pourvu qu'elles soient consignées nettement au Canada en Grande-Bretagne

Londres, 2. (S.P.C.) — En réponse à des questions qui ont été posées au gouvernement à la Chambre des communes, le secrétaire financier du trésor, M. Leslie Hore-Belisha, a expliqué que les marchandises canadiennes envoyées en transit par les États-Unis bénéficieraient des préférences britanniques, pourvu qu'elles soient consignées nettement au Canada en Grande-Bretagne. Il a ajouté que les préférences ne s'appliqueraient pas aux marchandises envoyées au Canada aux États-Unis, puis consignées de ce dernier pays.

Certains députés n'avaient manifestement pas saisi la partie des ententes d'Ottawa relatives au blé. Cela a causé une longue discussion au cours des débats d'il y a plusieurs heures. Un député conservateur, sir Percy Hurd, a commencé la discussion en demandant de définir ce qu'il faut entendre dans l'expression "blé canadien" employée dans les ententes négociées à Ottawa et en demandant aussi si les préférences britanniques s'appliqueraient seulement au blé envoyé par les ports canadiens.

Le chancelier de l'échiquier, M. Neville Chamberlain, a répondu à sir Percy que les préférences ne s'appliqueraient pas seulement au blé envoyé par les ports canadiens et que l'expression "blé canadien" signifie du blé cultivé au Canada et répondant à des conditions stipulées dans les ententes. M. Chamberlain a ensuite invité sir Percy à étudier la déclaration de M. Hore-Belisha.

Un libéral libre-échangiste, M. Harcourt Johnstone, est alors intervenu et a dit que s'il fallait entendre par "blé canadien" du blé envoyé par la voie de ports canadiens, les préférences s'appliqueraient et qu'au prix du blé, il faudrait ajouter les frais de transport ferroviaire jusqu'à Halifax.

M. Chamberlain, un peu irrité, a répondu qu'en lisant le bill M. Johnstone verrait qu'il ne faut pas interpréter comme il venait de le faire l'expression "blé canadien". Un député conservateur, sir J. Sandeman Allen, vice-président de l'Association des chambres de commerce britanniques, a proposé un amendement demandant l'application des préférences au blé canadien envoyé par un port des États-Unis pourvu qu'il soit accompagné d'une déclaration d'un représentant des autorités canadiennes affirmant qu'il s'agit de blé cultivé au Canada. L'amendement a été rejeté par 247 voix contre 55.

M. Hore-Belisha a expliqué que le gouvernement avait deux raisons de rejeter l'amendement. En premier lieu, a-t-il dit, l'identification du blé serait très difficile par suite des rouages des douanes. En second lieu, un tel procédé serait contraire à la politique établie. Le gouvernement a toujours considéré de sa politique d'exiger que les marchandises bénéficiant de tarifs préférentiels en Grande-Bretagne soient consignées d'un pays de l'Empire et y aient été produites.

M. Hore-Belisha a cité une déclaration de son premier ministre du Canada M. R.-B. Bennett, à faite aux Communes canadiennes, le 26 octobre: Les préférences ne s'appliquent pas aux marchandises envoyées des États-Unis au Canada et consignées des États-Unis. Cela, a-t-il ajouté, est une déclaration exacte.

Le secrétaire financier du trésor a ensuite expliqué que si les signataires des ententes ont voulu éviter que le blé canadien fut considéré des États-Unis, c'est pour favoriser l'entreposage au Canada, pays qui obtient les préférences, ou en Grande-Bretagne, qui bénéficierait alors des droits d'entreposage.

Le docteur J.-H. Williams, député travailliste gallois, a fait remarquer que les marchandises de la Rhodésie du Sud bénéficient des préférences britanniques bien qu'elles soient envoyées par le port de Beira, qui appartient à l'Afrique orientale portugaise. M. Hore-Belisha a répliqué qu'il s'agit là d'un tout autre cas, puisque la Rhodésie du Sud est un pays entouré de terres. Il a ajouté que le gouvernement de la Rhodésie du Sud a un poste de douanes à Beira. Il a terminé par ces mots: Le Canada n'est-il pas en mesure d'entreposer du blé? La Grande-Bretagne n'est-elle pas aussi en mesure d'entreposer du blé?

Plus tard, la Chambre des communes a eu un débat sur la question du commerce de la Grande-Bretagne avec la Russie considéré en rapport avec les ententes d'Ottawa. La Chambre a rejeté par 323 voix contre 40 un amendement travailliste exigeant que la Board of Trade ne pût, sans une enquête publique, exercer son pouvoir relatif à la sauvegarde des préférences britanniques.

M. Hore-Belisha a dit que ce pouvoir que les ententes d'Ottawa accordent au Board of Trade sous un bouclier et non une arme contre la Russie. Les Soviets, a-t-il rappelé, reçoivent de la Grande-Bretagne des avantages que nul autre pays ne leur accorde, puisque la Grande-Bretagne paie comptant tout ce qu'elle achète et qu'elle finance les achats soviétiques chez elle.

À la Chambre des pairs, une motion a été présentée pour empêcher la Grande-Bretagne de conclure de nouveaux traités de commerce avec les Soviets tant que ceux-ci n'auront pas payé leurs dettes, mais cette motion a été retirée après qu'un pair conservateur, lord Templemore, se fût déclaré opposé à une telle mesure.

Lord Templemore a expliqué que de 1928 à 1931 la valeur du commerce de la Grande-Bretagne avec la Russie est passé de deux mil-

Limite maritime de douze milles

La juridiction du Canada sur les navires canadiens

Ottawa, 2 (S. P. C.) — À partir d'aujourd'hui, la juridiction maritime du Canada, en autant qu'elle affecte les navires de propriété canadienne, s'étend à 12 milles au large, à marée basse. Telle est la teneur d'une proclamation publiée dans un numéro supplémentaire de la "Gazette Officielle".

Une loi établissant la limite de 12 milles sur les eaux territoriales du Canada a été passée par le Parlement en 1931. Le principe en fut énoncé antérieurement, mais au moment de l'inscrire dans les statuts, il fut contesté par un cas typique en Cour suprême. La Cour suprême, à cette époque, avait décidé que cette loi était ultra vires et le gouvernement l'avait rapporté au comité judiciaire du Conseil privé. Ce comité annula le jugement de la Cour suprême en maintenant que le Canada était dans ses droits de légiférer sur ses limites territoriales en mer pour des vaisseaux de propriété canadienne.

Les officiers de la Douane ont déclaré hier que la loi avait d'abord été faite pour les contrebandiers de liqueurs fortes propriétaires de canots-automobiles qui allaient s'approvisionner directement au navire à l'ancre au large.

Les douaniers sont d'avis que l'ancienne limite de 3 milles ne laissait pas le temps aux patrouilles du gouvernement de faire la chasse à ces embarcations, mais que maintenant avec une juridiction de 12 milles, ce sérieux empêchement n'existe plus.

Une voleuse de drogues en prison

Le juge Victor Cusson a condamné lundi dernier Claire Rodgers, coupable d'avoir volé à l'hôpital Royal Victoria des drogues évaluées à \$60., à sept semaines d'emprisonnement. L'accusée avait d'abord protesté de son innocence, mais elle revint plus tard sur sa décision et admit que depuis plusieurs semaines elle s'introduisait dans l'hôpital avec des vêtements de garde-malade et prenait les drogues qui lui tombaient sous la main. Lorsqu'elle fut arrêtée, elle avait plusieurs bouteilles faisant partie d'une trousse et contenant des narcotiques. Ces bouteilles provenaient d'un dispensaire.

Dettes de plus de 2 milliards

Ottawa, 2. — Lundi, aux Communes, le ministre des Finances, répondant à une interpellation de M. A. Fontaine, député libéral de Saint-Hyacinthe-Rouville, a déclaré qu'au 31 septembre, la dette nette du Canada était de \$2,400,190,695.

Bureaux de postes fermés

Ottawa, 2. — M. Arthur Sauvé, répondant à une interpellation, lundi, en Chambre, a dit que 345 bureaux de poste ont été fermés depuis le mois d'août 1930, dont 118 dans la Nouvelle-Écosse et 118 dans la province de Québec. Pendant cette même période, 278 nouveaux bureaux de poste ont été ouverts.

En réponse à une interpellation, M. Sauvé a déclaré que 489 postes de postes ont été démis de leurs fonctions, pour partisannerie politique, depuis août 1930. Voici comment ces démissions se répartissent par province: Ontario, 10; Québec, 270; Nouvelle-Écosse, 109; Nouveau-Brunswick, 72; Ile-du-Prince-Édouard, 6; Manitoba, 10; Saskatchewan, 11; Alberta, 1; Colombie britannique, 0.

Quartier Laurier

Demain soir, à 8 h., salle Jodoin, 4859 rue St-Dominique, assemblée publique des citoyens du quartier Laurier, sous les auspices de l'Association des citoyens de ce quartier. L'association reprendra ses activités pour l'année courante, en faisant l'élection de ses officiers et de son conseil pour 1933.

Des questions municipales de la plus haute importance seront à l'étude, entre autres: la visite aux logements en vue de location qui sera limitée à un mois; le mode d'expropriation, la limite de la division Laurier, au point de vue de la Législature, etc., etc.

Les députés à la Législature des docteurs Mercier et Laurier, les docteurs Anatole Plante et Ernest Poulin ont accepté l'invitation de l'association.

Secours distribués par les provinces

Ottawa, 2. — En réponse à une interpellation de M. Jean-François Pouliot, député de Temiscouata, le ministre du Travail, M. Gordon, a répondu que le chiffre de 741,241 personnes à qui des secours ont été distribués, d'après le dernier rapport du directeur des secours aux chômeurs, comprend des hommes et des femmes. Le gouvernement fédéral ne peut cependant fournir de précisions parce que les secours en question ont été distribués par l'intermédiaire des gouvernements provinciaux.

Eclaireurs de l'Im.-Conception

C'est ce soir qu'aura lieu la séance donnée par les Eclaireurs de l'Immaculée-Conception sous la direction artistique du R. P. Girouard, S.J., avec la collaboration de l'orchestre du collège Jean-de-Brébeuf, dirigé par M. Roger Guiguère, à la salle de l'Immaculée-Conception, angle Rachel et Bordeaux. Les billets seront en vente à la porte.

liens de livres sterling à sept millions, et que la suppression de ce commerce accroitrait le chômage en Grande-Bretagne sans qu'on réussit à obtenir des Soviets le remboursement de leurs dettes.

La navigation

A la Commission du port

M. John C. Newman, président de la Commission du port de Montréal, et MM. Harry J. Trihey et Alphonse Raymond, commissaires, ont reçu cet avant-midi une délégation pour discuter de la question d'augmenter la capacité des éleveurs à grains au port de Montréal. La délégation comprend: MM. T. E. Bolan, T. A. Climo, M. J. Gratton et A. L. Lawes.

Cargaison de céleri

Le Lady Hawkins, de la Canadian National Steamships, a quitté le port hier soir avec, en plus d'un grand nombre de passagers, une forte cargaison de plants de céleri, un demi-million. Ce navire se dirige dans la direction des Bermudes, des petites Antilles, de Trinidad et de la Guyane anglaise. Dans ces différents endroits on cultivera le céleri que transporte le Lady Hawkins et plus tard on reviendra vendre sur le marché canadien quand la saison n'est pas favorable à cette culture ici.

"Lady Rodney"

Le Lady Rodney, de la Canadian National Steamships, est arrivé de la Jamaïque à Montréal lundi dernier. On remarquait parmi les passagers: Mme A. Ferron, Mme Richer, le capitaine James McIntosh, ancien capitaine à bord d'un des paquebots de la ligne Cunard, M. H. Knevels, de Toronto.

Mouvement des paquebots

Atlanta, ligne Cunard, de Southampton, à Montréal lundi. Duchess of Richmond, ligne P. C., de Liverpool, à Montréal samedi. Montcalm, ligne P. C., de Southampton, à Montréal samedi. Empress of Canada, ligne P. C., de Vancouver, à Hong-Kong le 11 novembre. Empress of Japan, ligne P. C., de Hong-Kong, à Montréal le 8 novembre. Niagara, ligne P. C., de Vancouver, à Sydney samedi. Aorangi, ligne P. C., de Sydney, à Vancouver vendredi. Lady Nelson, ligne C. N., Halifax, à Demerara aujourd'hui. Lady Drake, ligne C. N., de Demerara, à Saint-Jean vendredi. Montrose, ligne P. C., de Montréal, à Southampton vendredi. Duchess of Bedford, ligne P. C., de Montréal, à Liverpool samedi. Ansonia, ligne Cunard, de Montréal, à Plymouth samedi. Antonia, ligne Cunard, de Montréal, à Liverpool dimanche.

Plusieurs artistes exposeront à St-Sulpice

LA SEMAINE DU LIVRE ET DE L'ART CANADIEN, DU 5 AU 12 NOVEMBRE.

Plusieurs artistes canadiens ont accepté l'invitation que leur a faite l'Association des Auteurs canadiens, (section française), d'exposer leurs principales oeuvres dans les Salles de la Bibliothèque-Saint-Sulpice, au cours de la Semaine du Livre et de l'Art canadiens, qui sera tenue en cet endroit du 5 au 12 novembre prochain. Les principaux artistes qui ont à l'heure actuelle, accepté d'exposer, sont: MM. Rodolphe Duguay, Ozias Leduc, Adrien Hébert, Mlle Marguerite Lemieux, MM. Maurice LeBel, Ivan Jobin, Robert LaPalme, Marc-Aurèle Fortin, Elzéar Soucy, Albéric Bourgeois, etc. etc.

Le public, qui aura accès aux Salles de l'Exposition durant toute la Semaine du livre de 2 à 10 heures p.m., pourra admirer l'étalage des livres canadiens que sont actuellement à préparer les principaux éditeurs et libraires de Montréal.

La Semaine du Livre et de l'Art canadiens s'ouvrira par un banquet au Cercle Universitaire de Montréal, samedi soir, sous la présidence d'honneur de M. Athanasé David, secrétaire de la Province. Au nombre des personnalités qui ont accepté d'assister au banquet, mentionnons: le Maire Fernand Rinfret, M. et Mme Léon Marchal, Consul de France; M. le Baron et Mme Kervyn de Meerendré, Consul de Redghe, M. et Mme Wesley Frost, Consul des États-Unis, M. et Mme Victor Doré, Dr E. Choquette, C. L., etc.

Le secrétaire adjoint de l'Association des auteurs est M. Albert Lévesque.

La propriété industrielle et les Canadiens français

Liste de brevets d'invention, etc. à des Canadiens français ou compagnies canadiennes-françaises, octobre 1932. — Service du "Bureau technique Albert Fournier".

BREVETS D'INVENTION Ernest Brisebois, Sudbury, porte-condiments. Armand Gravel, Chicoutimi, gainé de natation. Alexandre Davia, Montréal, agitateur et désintégrateur. Joseph Thérien, Montréal, bouchon d'époutille. Charles Sauvé, Lundy, barrière.

MAQUILLES DE COMMERCE C.-I. Corretteau, Montréal, mot: "Monarch", pour la vente de brûleurs à l'huile. Julien Yelle, Montréal, mot: "Yell-o-Chase", pour la vente d'insecticide.

Eugène Doucet, Montréal, lettres: "N. D.", pour la vente de tabac à cigarettes. Cie de Tabac Terrebonne, lettres "B.O.B.", pour la vente de tabac. Joseph Vanier, North-Bay, illustration pour la vente d'articles de toilette.

Michel Chouinard, Montréal, mot "Oliv", pour la vente de tuyaux, etc. DROITS D'AUTEUR "La blessure", par Mme Taschereau-Fortier, de Québec. "Jean La Touze", par Mme Taschereau-Fortier, de Québec. "Le comptoir de la fermière", par Francis DesRoches, de Québec.

"Boutis officiels de base-ball", par Ernest Comté, de Montréal. "Dolores", par Harry Bernard, de Saint-Hyacinthe. "Coup-monnaie", par Achille Bertrand, de Terrebonne.

Si vous voyagez.

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies paquebots, chemins de fer, autobus. Assurances, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOR 1241.

Advertisement for Dupuis Brothers clothing. Features: Vêtements d'hiver pour hommes et garçonnets, Coupe-vent 4.95, Couvre-tout 1.39, Combinaisons .69, Pyjamas-combinaisons .59. Includes illustrations of various clothing items.

Advertisement for CUNARD shipping line. Features: Vers l'Europe - Saison d'hiver, Il est temps de songer à passer l'hiver à Paris, (Ville Lumière) ou sur la Côte d'Azur. Includes an illustration of a ship.

Advertisement for CUNARD shipping line. Features: Superbes croisières aux Antilles, ORGANISEES PAR LE PACIFIQUE CANADIEN, Hélène de Roumanie porte le titre de reine. Includes text about travel packages and destinations.

Advertisement for LA SOCIÉTÉ COOPERATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES. Features: Demandez notre prospectus, LA SOCIÉTÉ COOPERATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES, Jos. Jeannotte, Prés., L.-Eugène Courtois, Gér.-Général, Tél.: PLateau 7-9-11, RUE STE-CATHERINE, 302 EST, - MONTREAL.